

Bulletin Municipal 2016



Editorial

Infos municipales

Commission Culture
Commission Bâtiments Et Voirie
Commission Fêtes Et Cérémonies
Commission Ecole
Commission Finances
Informations diverses

Vie de la commune

L'Etat Civil
Hommages
Remise de médaille à Guy DEPRESZ
Message de prévention de la gendarmerie
La fête de la musique
La marche du pays minier
Carnets de croquis
Un nouveau collègue
Erwan PLANCHET monte en flèche !
Le Téléthon
Le Tourisme
Les Entreprises
L'Agenda des Manifestations 2016
La Revue De Presse 2015

Les activités associatives

L'A.C.C.A La Saint-Hubert
Le Club des Aînés
L'Association des Parents d'Élèves
Buslaur-Thireuil
L'Indépendante
L'Orée de L'Autize
Sports et Loisirs
La Vaillante

Infos pratiques

Les Horaires D'ouverture
Vos Démarches Administratives
Recensement journée citoyen
Les Tarifs
Le Respect d'autrui
La F.D.G.D.O.N
LE C.R.E.R
L'A.C.S.A.D
La F.N.A.T.H
Sarcel
L'Espace Enfance Jeunesse
La Communauté de Communes
Gâtine-Autize

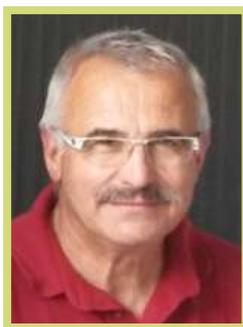
Comité de rédaction :

Commission Culture et
Maryse Picauville

Contact Mairie de Saint-Laurs :

Tel : 05 49 75 20 10
@ : mairiestlaurs@wanadoo.fr

Editorial



L'année 2015 s'achève dans un climat pesant suite aux événements qui ont endeuillé notre pays ces dernières semaines, mais cela ne doit en aucun cas nous empêcher d'aller de l'avant.

Notre commune s'inscrit dans différents territoires qui vont évoluer de manière importante au cours de l'année 2016.

■ Au niveau régional :

Les élections des 6 et 13 décembre dernier ont acté la création d'une grande région « Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes ». La Région agit sur des compétences importantes dans notre vie de citoyen comme les lycées, l'apprentissage, la culture, certains transports...

■ Au niveau communautaire :

La loi NOTRE votée le 7 août 2015 oblige les EPCI « Etablissements Publics de Coopération Intercommunale » à fédérer au moins 15 000 habitants. Notre Communauté de Communes actuelle « Gâtine Autize » compte 9500 habitants. Les Elus travaillent donc actuellement à un rapprochement avec nos voisins « Val d'Egray » (autour de Champdeniers) et « Sud Gâtine » (autour de Mazières en gâtine). Aujourd'hui, beaucoup d'investissement ou de projets d'envergure ne peuvent être portés que par les communautés de communes, nos petites communes n'ont pas les ressources suffisantes pour faire face.

■ Au niveau communal :

L'année 2015 a vu se mettre en place le réseau d'assainissement collectif de « La Rampière ». L'équipe municipale avait également à cœur de sécuriser le parcours entre l'école et le bourg de Saint-Laurs grâce à l'aménagement d'un chemin piétonnier. Actuellement nous menons une étude en collaboration avec les services du Conseil Départemental pour aménager la route principale qui permet la traversée de notre commune. Saint-Laurs va également s'inscrire dans le numérique avec la mise en place d'un site internet où vous pourrez trouver des informations pratiques, des renseignements mais aussi des liens utiles.

En cette fin d'année, je remercie toutes celles et ceux qui animent notre territoire par leur dynamisme et leur disponibilité. Ils donnent vie à notre commune au travers de belles manifestations organisées tout au long de l'année.

L'équipe municipale et les employés se joignent à moi pour vous souhaiter un joyeux Noël et vous offrir tous leurs vœux pour 2016.

Gilles BOUJU

Infos municipales

Commission Culture

Changement de présentation

Cette année, la commission Culture a apporté quelques modifications au bulletin. Vous ne trouverez plus, dans les premières pages, le détail sur la composition du Conseil Municipal et sur les activités du personnel communal. Ces informations étant identiques d'une année sur l'autre, nous avons fait le choix de ne pas les remettre dans le bulletin.

Vous trouverez cependant toutes ces informations sur le dépliant joint que nous vous invitons à conserver.

Site internet

En début d'année, la commune va se doter d'un site internet, moyen de communication aujourd'hui incontournable.

Ainsi grâce à ce site, les Saint-Laurentins pourront avoir des informations sur la vie municipale et sur d'éventuelles démarches administratives mais aussi sur les horaires et tarifs des services proposés par la municipalité.

Les nouveaux arrivants pourront s'informer sur l'école, les entreprises, les associations, afin de s'intégrer plus rapidement à la population.

Enfin les internautes, de tous horizons, pourront découvrir notre village à travers sa situation géographique, ses monuments et son histoire.

Vous disposerez d'une communication en temps réel sur les dates des manifestations à venir ou les événements marquant la vie des citoyens (dates de conseil municipal, élections, recensement...).

Voici un aperçu de la page d'accueil du site de notre commune.



Un peu d'histoire : Quand le train croise le vent !

Aujourd'hui, nous voyons nos paysages se modifier notamment avec l'apparition d'éoliennes mais si nous remontons quelques années en arrière, il est amusant de constater que la construction d'une ligne de chemin de fer autrefois, présente quelques similitudes avec la construction d'un parc éolien aujourd'hui.

Combien de temps pensez-vous qu'il a fallu pour que la ligne de chemin de fer qui passe à Saint Laurs voie le jour ?



Entre les premières discussions sur le souhait d'avoir une ligne de chemin de fer en 1857 et sa première mise en service en 1868, il aura fallu 11 ans.

Si on compare avec le dernier parc éolien construit sur notre communauté de communes à Ardin, les discussions ont commencé en 2004 et sa mise en service a eu lieu en 2014.

Comme quoi, plus de 100 ans après, on constate que les grands projets demandent toujours autant de temps à mettre en place.

Pour ce genre de construction, il faut forcément acquérir des terrains, oui mais à quel prix ?

Pour pouvoir installer des rails et une gare sur la commune de Saint Laurs, ce sont plus de 15 hectares qui ont été achetés au prix moyen de 3 590 francs l'hectare soit un total de 53 850 francs.

Aujourd'hui pour la construction d'éoliennes, les propriétaires conservent leur terre mais reçoivent une compensation financière.

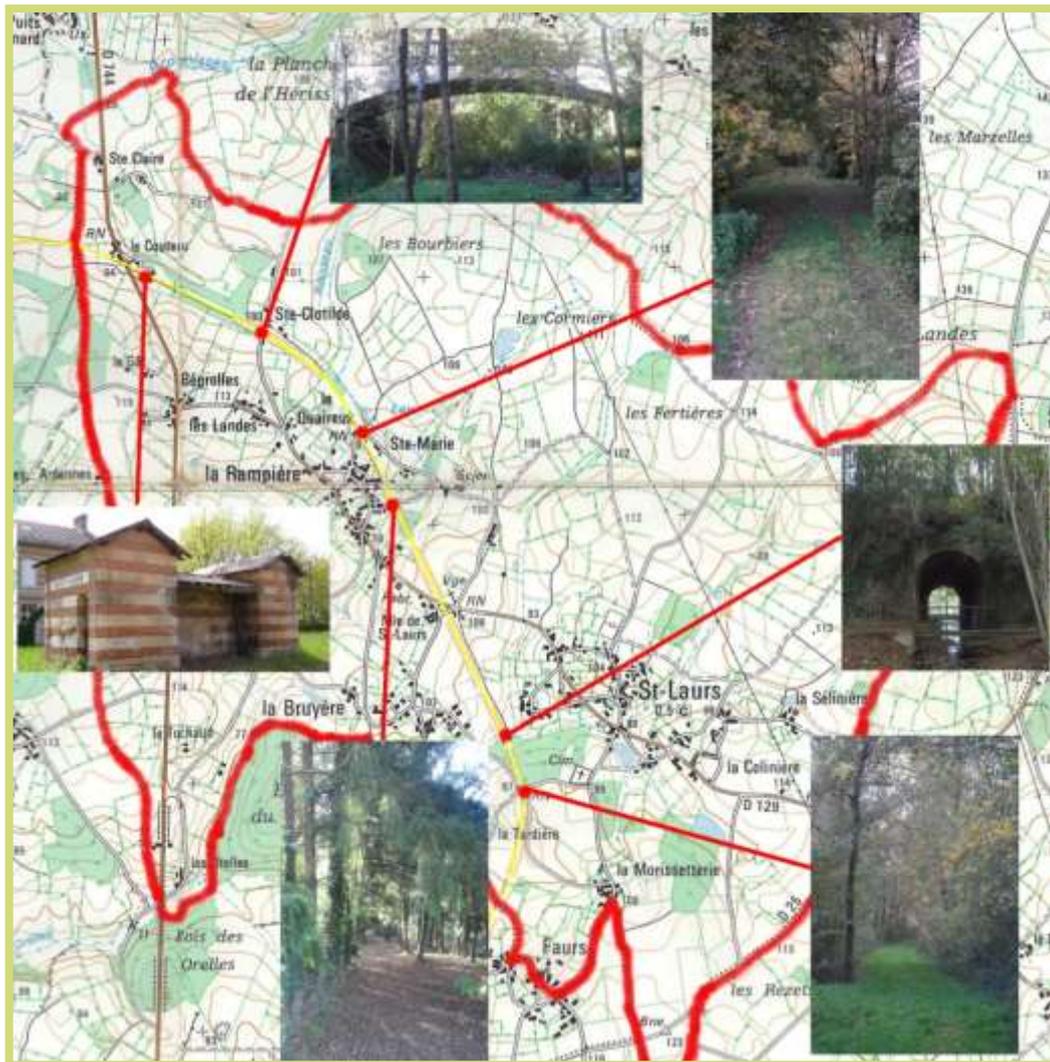


Quelle est la durée de vie de ces constructions ?

En ce qui concerne les éoliennes, nous n'avons pas encore le recul nécessaire pour savoir combien de temps elles vont s'inscrire dans le paysage mais ce que nous savons c'est que le jour où elles seront enlevées il n'en restera aucune trace visible, les pales et les mâts seront démantelés et les socles en béton enfouis dans la terre.

La ligne de chemin de fer, on le sait, a été utilisée pendant plus d'un siècle puisque le dernier train est passé en mai 1971. Par contre, même si tous les rails ont été enlevés, il reste encore de nombreuses traces visibles de cette ligne dans notre commune.

Sur cette carte de la commune de Saint-Laurs, vous pouvez voir en jaune où passait exactement cette ligne de chemin de fer et les points rouges sont les endroits où encore aujourd'hui on imagine très bien le train passer.



Pour conclure sur cette ligne de chemin de fer, qui a fortement marqué le paysage de notre commune, il est intéressant de recueillir le témoignage de certains habitants qui se souviennent encore du passage de train.

« Ce qui était impressionnant quand il passait, ce n'était pas le bruit mais la fumée. »

« Vers 13h, le train passait sous le pont qui se trouvait devant la Mairie, alors avant de rentrer en classe, on l'attendait, on faisait de grands signes au conducteur qui mettait en marche le sifflet rien que pour nous mais surtout il envoyait un grand coup de vapeur et on se retrouvait dans un nuage de fumée. On était heureux comme des rois ».

« Une journée, les gendarmes sont venus à l'école de Saint-Laurs pour réprimander les garçons qui s'amusaient avec leur lance-

Pierre à dégommer les isolateurs en porcelaine de la ligne du télégraphe installés le long de la ligne de chemin de fer. »

« Il arrivait parfois que des vaches bloquaient la voie, leur propriétaire avait alors une amende ou devait aller au tribunal de Niort pour régler l'affaire. »

« Un jour, j'ai laissé mon livre de catéchisme près de la voie ferrée pour jouer avec mes copains, le train est passé, le livre s'est retrouvé tout abîmé et pour me punir, le curé me l'a accroché dans le dos pendant une semaine. »

Alors, lorsque vous croirez un ancien de notre village, n'oubliez pas de lui demander s'il faisait partie de ces jeunes qui s'amusaient à cheminer le long du parapet du pont de la Mairie, 7 à 8 mètres au-dessus de la voie ferrée ? Il paraît qu'ils l'ont tous fait !!!!

Commission Bâtiments Et Voirie

Entretien des bâtiments

En début d'année, la rénovation de la salle des fêtes s'est poursuivie. L'éclairage de la grande salle a été en effet entièrement refait par l'entreprise AUMAND PALLUAU pour un montant total de 4 808.54 € et avant la fin de cette année, l'éclairage de la petite salle va être également changé par la même entreprise pour un montant total de 450 €.

Le tubage du conduit de cheminée dans le logement rue de l'église a été changé par CHAUFFAGE DE L'AUTIZE pour la somme de 1 265.39 €.



En 2010, la commune s'est dotée d'un défibrillateur qui a été installé dans les vestiaires de l'arbitre au stade Gérard BEURAIN. Le Conseil Municipal a jugé nécessaire d'en installer un autre et en a donc fait l'acquisition. Le renouvellement de l'ancien et l'acquisition du nouveau ont coûté 3 756 €. Ce dernier a été placé près de la salle des fêtes, à côté de la porte qui permet d'entrer dans la cour de l'école. Il est en libre accès et peut être facilement transportable auprès d'une personne victime d'un arrêt cardiaque.

Avant la fin de l'année, la salle informatique de l'école va être aménagée avec un câblage du réseau internet pour 14 ordinateurs et évitera ainsi l'utilisation du wifi fortement déconseillé en milieu scolaire. Ces travaux seront réalisés en décembre.

Amélioration de la voirie

Pour 2015, le budget voirie a été majoritairement consacré à l'amélioration de l'espace communal plutôt qu'à un habituel entretien des voies.

Liaison piétonnière St-Laurs-La Mairie

La commune a réalisé l'aménagement du chemin piétonnier entre la place de la Mairie et l'entrée du bourg de Saint-Laurs afin de sécuriser les piétons sur cette portion qui est empruntée, entre autres, par les écoliers. Les travaux d'un montant total de 12 709.44 € ont été attribués à l'entreprise CHAIGNEAU Denis TP et la signalétique à SIGNAUX GIROD. Pour ce chantier favorisant les déplacements doux, la commune a reçu une subvention du Conseil Départemental de 3 177 €. Le solde étant financé par la compensation FCTVA de 2 084.85 € et par autofinancement à hauteur de 7 447.59 €.

Un passage piétonnier aménagé

28/07/2015

Les travaux sécuritaires pour les enfants de l'école Emmanuel-Girard sont commencés. C'est l'entreprise Chaigneau qui œuvre pour cette réalisation qui va de l'école à Saint-Laurs. Une réalisation où terrassement, mise à niveau et protection des ouvrages existants sont pris en compte par le terrassier adjudicataire du lot. Les travaux devront être réalisés pour la rentrée 2015-2016. Ses travaux permettront aux enfants d'accéder à l'école avec un maximum de sécurité.



L'entreprise adjudicataire à l'œuvre pour la sécurité des enfants.

L'éclairage public



Notre commune se devait d'effectuer la remise à neuf de l'éclairage public car celui-ci devenait défectueux et/ou ne répondait plus aux normes actuelles mais était également énergivore. Le Conseil a donc confié les travaux à l'entreprise SIREC pour un montant de 41 900 € auxquels on peut ajouter au préalable 2 000 € de frais d'étude pour le CRER. Ces travaux ont notamment été rendus possibles grâce aux subventions obtenues de la Région dans le cadre du Fonds Régional d'Excellence Environnementale et par l'ADEME pour un montant de 13 784 € (6 892 € par organisme).

L'assainissement collectif à la Rampière

Les travaux d'assainissement collectif dans le bourg de la Rampière réalisés par SAS PELLETIER ont commencé le 18 mai 2015 et se sont achevés 5 mois plus tard. Ce sont 67 habitations qui sont concernées par le nouveau service d'assainissement du Syndicat mixte des eaux de la Gâtine. Ce projet fait suite à l'élaboration du zonage d'assainissement réalisé par la Communauté de Communes en 2002 et répond à une mise aux normes sanitaires et environnementales.

L'assainissement collectif en question

15/05/2015

Lundi soir, à la salle des fêtes, les administrés concernés par le futur assainissement collectif étaient invités par le Syndicat mixte des eaux de la Gâtine, représenté par son président, Philippe Albert, son vice-président, Louis-Marie Lumineau, sa directrice, Vanessa Boumier ainsi que Charlotte Egizot. Côté commune, étaient présents Gilles Bouju, maire, et Alain Beubeau (commission patrimoine et bâtiments). Cinquante-cinq personnes concernées pour le branchement sur la zone de la Rampière, ce qui correspondra à 997 m de réseau et annonce quelques difficultés de circulation.



Pour le maire, interrogé sur le projet, celui-ci confirme que les premiers pas du projet datent de 20 ans. Les personnes présentes à la réunion sont venues en majorité pour plus d'explications sur les procédés de mise en œuvre et surtout parler des parties privées où il faudra faire intervenir les entreprises pour effectuer le raccordement au TAE (à la charge du propriétaire). Les travaux devraient commencer fin mai pour une durée de 4 mois. Les tarifs : taxe de raccordement 220€, mètre cube d'eau usée 2€, part fixe 49€.

Les autres travaux

Le chemin de la Bruyère en sa partie haute a subi une réfection afin d'améliorer l'accès à l'habitation sise au numéro 110. La Communauté de Communes Gâtine Autize a eu la charge, dans son budget de voirie communautaire, d'effectuer des travaux de reprofilage localisé à la grave émulsion sur la voie communale du « Chemin de la Grande Fontaine ».

Des nouvelles du parc éolien

La Communauté de Communes de Gâtine Autize développe actuellement un projet éolien sur les territoires de notre commune et de la Chapelle-Thireuil, dans le but de produire de l'électricité et de la vendre à EDF ou à l'organisme localement chargé de la vente et de l'achat de l'électricité.

A la suite d'un appel à projet, la société WPD a été retenue par le Conseil Communautaire afin de réaliser toutes les démarches nécessaires à la réalisation du parc.

Plusieurs études ont été réalisées : les inventaires écologiques sur un cycle biologique complet ; l'étude des possibilités de raccordement au réseau public de distribution de l'électricité ; l'étude des servitudes d'utilité publiques (voies de circulation aérienne, réseaux d'électricité, d'eau, de télécommunication) et consultation de l'ensemble des services de l'Etat ; l'étude acoustique ; l'étude paysagère.

Toutes ces études confirment la faisabilité d'un projet de parc éolien sur ce territoire et aucune contrainte rédhibitoire n'a été identifiée. Le principal enjeu du projet sera de respecter le bocage, siège d'une belle diversité d'espèces d'oiseaux, de chauves-souris et d'insectes.

L'année prochaine sera l'année de la définition de l'implantation des éoliennes et de la constitution des dossiers de demande d'autorisation de construire et d'exploiter. La population sera consultée et informée sur le choix de l'implantation à travers plusieurs actions : réunions publiques, permanences en Mairie, bulletins d'information... Une proposition sera faite aux habitants du territoire pour ceux qui souhaiteraient participer à l'investissement financier du projet.

Le dépôt de la demande d'autorisation environnementale unique est envisagé dans le courant de l'année 2016.

Commission Fêtes Et Cérémonies

Les vœux du Maire

Début janvier, Monsieur le Maire a pour tradition d'inviter les membres du Conseil Municipal, les employés communaux, les présidents d'association et les nouveaux habitants (au nombre de 30 en 2014) afin de présenter ses vœux, de faire le point sur l'année écoulée et d'exposer les projets pour l'année à venir.

Cette année, la Municipalité a voulu modifier cette tradition et étendre cette invitation à l'ensemble de la population.

C'est ainsi qu'une centaine de personnes a répondu présent et c'est autour du verre de l'amitié que s'est terminée cette soirée.



Les commémorations du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918



C'est ensemble, qu'enfants et anciens combattants, sont venus déposer des fleurs au pied du monument aux morts afin de remercier ces hommes qui ont sacrifié leur vie pour défendre leur patrie. Ces cérémonies nous permettent de ne pas oublier deux événements douloureux de notre passé.

En ces temps de haine et de violence, ces commémorations nous permettent de réaffirmer notre attachement à la Nation et à ses valeurs et aussi de prendre conscience que vivre libre et en paix est inestimable et que lorsque certaines libertés, comme la liberté d'expression, sont bafouées, c'est tout un peuple qui est meurtri.

L'Association des Anciens Combattants par la force des choses est vouée à disparaître. C'est pourquoi un appel est lancé à la population et toutes les personnes, désirant continuer à perpétuer cette mémoire, sont les bienvenues dans cette association. Si vous êtes intéressés, faites vous connaître auprès du trésorier Guy NEAU.



La Fête Nationale

Comme les années précédentes, la journée du 14 juillet est déclinée autour d'un thème. Cette année, direction la Grèce, avec son stade antique et ses jeux olympiques.

Pour redonner un nouveau dynamisme à cet après-midi, exit le concours de pétanque et la pêche à la ligne, bienvenue aux jeux d'antan : courses en sac, courses à l'œuf, chamboule tout, lancer d'objets, jeux de balles et tir à la corde.



Ce ne sont pas moins d'une dizaine d'équipes qui se sont affrontées dans l'arène du « stadium » Gérard BEURAIN avec comme mots d'ordre : bonne humeur et convivialité.



Après la remise des médailles « olympiques » à nos athlètes, nous avons poursuivi la soirée par le traditionnel repas qui restait dans le thème de la journée avec au menu Moussaka et Portokalopita, concoctés par la restauratrice de la « Grange aux Grolles », Florence GIRAUD. Enfin, les jeux ont été clôturés par la traditionnelle retraite aux flambeaux des petits et des grands autour du terrain de football pour ensuite laisser place à un magnifique feu d'artifice.

Commission Ecole

L'école Emmanuel Girard compte cette année : 60 enfants.

Les élèves sont répartis comme suit : 22 en maternelle, 19 en CP-CE1 et 19 en CE2-CM1-CM2.

Les enseignantes

La rentrée 2015 a été placée sous le signe de la stabilité avec le maintien en poste des 3 enseignantes. Mme Agnès BALOGE en maternelle secondée par Mme Graziella VRIGNAUD (ATSEM), Mme Fabienne BERTIN pour les CP-CE1 et Mme Marie BARRAUD pour les CE2-CM2. Néanmoins deux nouvelles têtes sont apparues : Mmes Élise VINCENDEAU et Audrey DOMENGET. Elles ont remplacé la maîtresse des CP-CE1 pendant son congé parental. Mme BERTIN a repris son poste au mois de décembre à mi-temps seulement, son complément continuant à être assuré par Mme VINCENDEAU.

Les travaux

Cet été, quelques améliorations ont été réalisées comme la peinture du plafond de la classe des CP-CE1 ainsi que le réaménagement du local de stockage des jeux extérieurs. La Municipalité a également investi dans du mobilier, un photocopieur ainsi que deux nouveaux tableaux.

Il n'y a pas eu d'autres travaux cette année à l'école mais la Commune est en charge de toutes les dépenses courantes que ce soit pour l'école, la garderie ou la cantine. Celles-ci sont récapitulées dans le tableau ci-dessous.

ECOLE		CANTINE		GARDERIE	
fournitures scolaires	3 449 €	alimentaire	11 337 €	frais divers	331 €
produits entretien	1 953 €	frais divers	1 579 €	fonctionnement	9 559 €
charges de personnel	25 391 €	fonctionnement	21 492 €	charges de personnel	5 069 €
électricité	2 054 €	charges de personnel	14 586 €	recettes	7 656 €
chauffage	1 534 €	recettes		Investissement (agrandissement garderie)	14,00 €
téléphone + internet	1 149 €			Prix de la carte de 10H maxi	4 821 €
entretien matériel	963 €	Prix du repas facturé	1,90 €	Reste à la charge de la commune	632
Investissement (mobilier)	1 160 €			Coût de l'heure restant à la charge de la municipalité	7,63 €
Reste à la charge de la commune	37 652 €	Reste à la charge de la commune	19 822 €	Nombre d'heures effectuées	
Nombre d'enfants scolarisés	61	Nombres de repas distribués	7 599	Coût par enfant restant à la charge de la municipalité	617,25 €
Coût par enfant restant à la charge de la municipalité	617,25 €	Coût du repas restant à la charge de la municipalité	2,61 €		

Les rythmes scolaires

A la rentrée 2013, nous expérimentons le passage de l'école sur 4 jours et demi. Après concertation avec les parents et les enseignantes, nous avons réaménagé les temps d'activité périscolaire.



Mardi et jeudi de 16h à 16h30

Aide aux devoirs encadrée par les enseignantes pour les CE1, CE2, CM1 et CM2 le mardi et par trois bénévoles (Arlette, Claudette et Monique) le jeudi. Activités, jeux calmes encadrés par l'aide maternelle ainsi qu'une bénévole (Françoise le mardi et Michelle le jeudi) pour les maternelles-CP.



Vendredi de 15h30 à 16h30

Les maitresses ont cette année émis le souhait de calquer leur heure d'activités pédagogiques complémentaires sur l'heure d'APS du vendredi. Elles ont donc répartis les enfants en 4 groupes :

- Elaboration d'une fresque collective avec Mme BARRAUD
- Mise en place d'un jardin avec Mme BALOGE
- Activité informatique avec Mme VINCENDEAU / BERTIN
- Activités manuelles encadrée par une animatrice de la Communauté de Communes Gâtine Autize. Cette année, Mme Mélanie LEAU sera présente jusqu'au mois de février (une autre animatrice prendra ensuite le relais jusqu'à la fin de l'année).

Ils ont pu réaliser des cadres, des supports pour bijoux, des catapultes, des pots à crayons... à partir de bâtonnets de glace avec l'aide de Mélanie, Dany et Marinette.



L'année scolaire s'est terminée le vendredi 3 juillet par un bal de fin d'année où avaient été conviés tous les plus de 60 ans, les bénévoles, les enseignantes et bien sûr tous les enfants.



Ce moment d'échanges entre différentes générations s'est terminé par un goûter avant que les enfants ne se séparent pour deux mois de vacances.

Nous profitons de ce bulletin pour exprimer toute notre reconnaissance aux bénévoles qui interviennent à l'école et sans qui toutes ces activités seraient tout simplement impossibles.



Merci à Mmes Marinette BODIN, Françoise BOUJU, Dany DEFER, Monique GIRAUD, Arlette GOY, Michelle SUIRE et Claudette VATINEL qui ont accepté de venir toutes les semaines pour encadrer les enfants.

Classe des petites, moyennes et grandes sections

De haut en bas et de gauche à droite :

Graziella VRIGNAUD
(ATSEM)
(enseignante),
Alicia RUPIN-GAUTIER,
Léon ANDRE,
Jade BAUDOUIN,
Agnès BALOGÉ
(enseignante)
Kimberley DONNE,
Aban MINEAU,
Léa PINEAUD,
Annaëli BESSE,
Éloïse DEBORDES,
Timothée PEROTTEAU,
Jodie BLONDET,
Shayna PANNETIER,
Léonie BALLANGER,
Timéo ETIENNE,
Hina TEUIRA,
Eliott BELLY,
Eva VIVIER TABAKOVIC,
Maëlys JEAN,
Valentin BERTAUD,
Nathan COURCAUD
PEYROULET,
Lylwenn CHAMOUARD,
Maeva PEROTTEAU,
Inna VIVIER TABAKOVIC,
Abigaëlle MARATRAY



Classe des CP et CE1



De haut en bas et de gauche à droite :

- Noah RUPIN-GAUTIER,
- Maxence ETIENNE,
Evan COLIN,
- Élise VINCENTEAU
(enseignante),
- Manon PINEAU,
- Alice DUTEAU,
- Antonin FONTENEAU,
- Noam GODILLON,
- Ella DEBORDES,
Alexis JARRY,
- Nolan PARTHENAY,
- Séène MARATRAY,
- Laëla PANNETIER,
- Lalie NORIGEON,
Tino TEUIRA,
Juline PEITI,
- Clémence
SOULEZELLE,
- Flora ETIEN,
Maéline ANDRE,
Laly VRIGNAUD

Classe des CE2, CM1 et CM2



De haut en bas et de gauche à droite :

Marie BARRAUD
(enseignante),
Éthan ALMANZA
Manon NOIRAUD,
Alexis HIRSCHMAN,
Enzo SIMONNET-
GOURJAULT
Robin GIRARDOT
Noam CHAMOUARD
Grégoire GIRARDOT
Corentin BOUTET
Eulalie REAUD,
Clémentine
FONTENEAU
Émeline PEITI,
Louis BOUTET,
Méline FONTAINE,
Pierre-Antoine
MITARD,
Elia TEUIRA,
Mathilde PEROTTEAU,
Axelle GUERINEAU
Sarah HIRSCHMAN
Damien GOIGNARD

La vie de l'école

Le nouvel an chinois

Les enfants de l'école de Saint-Laurs ont travaillé tout au long de l'année sur les 6 continents.

C'est pourquoi le 19 février, à l'occasion du nouvel an chinois, les maîtresses ont invité les parents d'élèves à venir assister, à la sortie de l'école, au défilé du dragon. Les enfants avaient tous mis, pour l'occasion, un chapeau chinois.



Ce dragon a ensuite été installé dans la salle des fêtes où une exposition sur le thème de la Chine avait été réalisée.



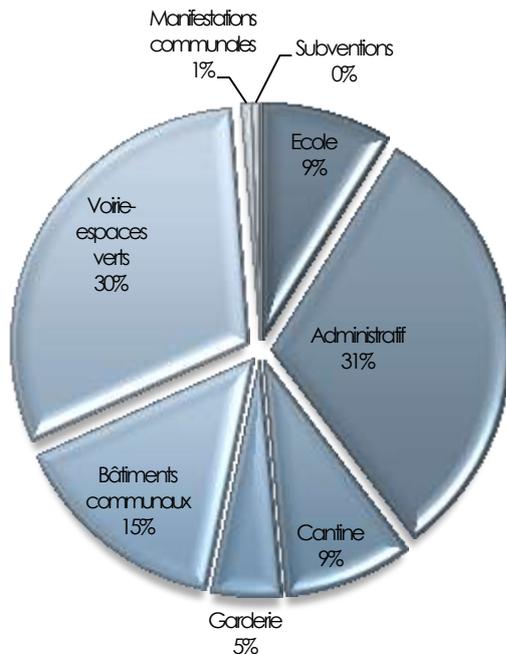
Cette manifestation ayant lieu un jeudi, le club des Aînés a été invité à laisser quelques instants les cartes pour venir découvrir l'exposition réalisée par les enfants. Cette rencontre intergénérationnelle a été un vrai moment d'échanges et de plaisir partagé avec d'un côté des enfants ravis de montrer leurs œuvres et de l'autre des anciens admiratifs devant d'aussi jolies productions.



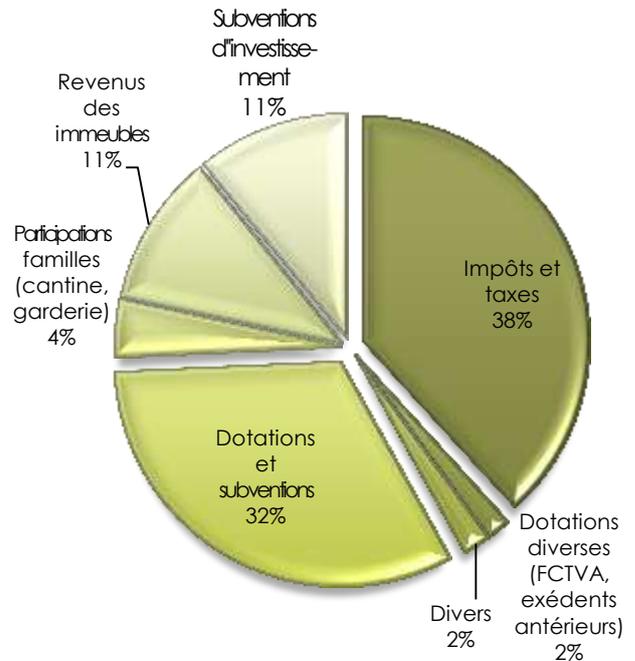
Commission Finances

Présentation des dépenses et recettes de l'exercice 2014 par pôle d'activité :

Dépenses



Recettes



Informations diverses

Déchets

Pour les emballages, le verre et le papier, des containers sont à votre disposition, l'un dans le bourg de Saint-Laurs (à côté de l'église) et l'autre à la Rampière (chemin de la Bruyère).

Copeaux de bois

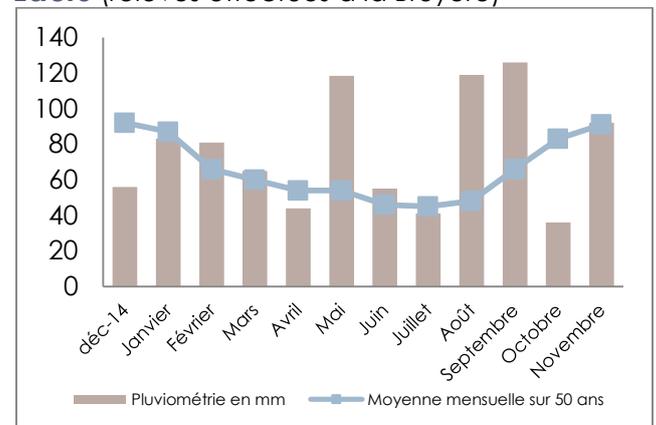
Des copeaux de bois sont toujours à votre disposition. Si vous désirez en récupérer, merci de vous adresser à la Mairie.

Association La Ronde de Sarah

Les containers installés aux points d'apports volontaires, sont affectés à la collecte de bouchons en plastique (uniquement en plastique, ni métalliques, ni en liège !). Ces bouchons permettent de financer des fauteuils électriques pour des enfants handicapés.

La météo

Analyse des précipitations à Saint-Laurs (relevés effectués à la Bruyère)



Merci à Marcel DROCHON qui nous a fourni ces données, relevés chaque jour avec précision

Vie de la commune

L'Etat Civil

Naissances

Léa DANIAUX

Née le 4 janvier à Niort



Liam PEROTTEAU

Né le 25 février à Niort

Abygaël COUTANCEAU

Née le 14 juin à Niort



Mariages

Natacha COUTURIER et Loïc GUERINEAU

Le 25 juillet

**Aurélie MANCEAU
et Damien JARC**

Le 30 mai

**Fanny CAYOL
et Walid CHNAÏNA**

Le 22 août

**Stéphanie DUJARDIN
et Amaël BAUDOIN**

Le 14 novembre



Céline JOLLY et Damien LOIZON
Le 25 juillet



Aurélié BOUTEILLER et Nicolas FONTENEAU
Le 1^{er} août



Marion GRIMAUTL et Julien MERCIER
Le 8 août



Bérénice TOURBATEZ et Romain SIMONNEAU
Le 12 septembre



Décès – Inhumation

Le 5 janvier	M. Dominique ERHLICH
Le 16 février	Mme Lucienne ELIE
Le 23 février	Mme Jacqueline BEAUBEAU
Le 24 février	M. Joseph BOUJU
Le 12 mars	M. Jacques COURTIN
Le 1 ^{er} avril	M. Jean-François GILES
Le 7 avril	Mme Andrée BRIANCEAU
Le 29 avril	M. Henri DECLA
Le 10 mai	M. Jean-Pierre RAGUENAU
Le 28 octobre	M. François BRIANCEAU
Le 29 octobre	M. Michel RIVET

Bienvenue à Saint-Lours

Janvier	M. Maxime GENDRON, Mme Prescillia MAUBERT et leurs enfants	6 chemin de la Fontaine
Avril	M. Thomas SZAWVIL, Mme Véronique TOUSSAINT et leur fils	51 rue de l'Eglise
	Mme Nelly VEZIEN et M. Gérard BELKACEM	90 rue de l'Eglise
Mai	Mme Nadia HAYE et ses enfants	12 allée des Prunus
	Mme Noëlle GEFFARD et sa fille	19 route de la Bruyère
Juin	M. Pierre BOBINEAU, Mme Elise JOZEAU et leur fils	15 route de la Bruyère
	Mme Christelle GENTRIC	41 rue du Quaireux
Août	Mme Nathalie PEYROULET, M. Thierry COURCAUD et leur fils	1 impasse du Vieux Bégrolles
Octobre	Mme Daphnée COMPAIN et son fils	rue de la Rampe
	Mme Elodie COUSSEAU	130 route de la Morisseterie
	Mme Nadège BOUYER et ses enfants	19 allée des Prunus
	M. Clément MORIN et Mme Madison BONNEAU	7 impasse de la Coopette

Au revoir...

Mme Isabelle MARTIN	M. François GAUDIN
M. Jonathan IDJER	Mme Paulette LEGUILLANT
M. et Mme Jean-Philippe FAVREAU et leurs enfants	M. et Mme DUPUIS Stéphane et leurs enfants
M. Gilles ODIN	Mme Francine PIGEAUD
Mme Henriette RENAUD	M. Lionel BREGEON
M. Alexis THIBAUT et Mme Amandine BERNARD	
Mme Cindy MALVILLE	

Hommages

Notre salle des fêtes a un nom



Dans le bulletin municipal de l'année dernière, nous avons consacré une page à la mémoire de Serge GAUDIN, ancien maire de Saint-Laurs. Afin de perpétuer le souvenir de cet homme qui a consacré tant d'années à la commune, la municipalité a choisi de nommer la salle des fêtes « Salle Serge GAUDIN ». Pour cette occasion, ses enfants, amis ainsi que tous les membres des conseils municipaux successifs depuis 1963 ont été invités à l'inauguration de cette plaque le 6 juin.

Michel RIVET

La municipalité tenait à rendre hommage à Michel Rivet qui est décédé le 29 octobre dernier. Il a été conseiller municipal de 1971 à 1989 et fut, durant ces 18 années de mandat, premier adjoint et au service de cette commune qu'il affectionnait tant.



Jacqueline BEAUBEAU



En février dernier, Jacqueline BEAUBEAU, nous a quittés à l'âge de 85 ans. Elle n'habitait plus la commune depuis quelques années mais nous avons décidé de lui rendre hommage dans ce bulletin parce qu'elle a été, pendant 17 ans, cantinière à l'école de St-Laurs de 1974 à 1991. Elle a servi de bons petits plats à toute une génération d'enfants qui s'en souviennent encore.

Si vous demandez à d'anciens élèves de vous citer un plat qu'elle préparait, ils vous répondront sans hésiter, les œufs à la sauce. Pourquoi ce plat, si simple en apparence, a-t-il marqué leur mémoire ? Tout simplement parce que la sauce était rose !



Remise de médaille à Guy DEPREZ

Le samedi 6 juin, c'est avec beaucoup d'émotion que monsieur le Maire a remis à Guy DEPREZ, ancien premier adjoint, la médaille d'argent communale, départementale et régionale pour ses 25 années passées au service de la commune.



Message de prévention de la gendarmerie

Face à l'augmentation des vols en tout genre, le 21 mai, l'adjudant-chef FAYOUX, responsable des brigades de Coulonges-sur-l'Autize et de Champdeniers, est venu faire une intervention, dans notre commune, pour nous informer sur les bonnes attitudes à avoir face à ces phénomènes.

Il a souligné que, même à la campagne, nous ne sommes plus autant en sécurité qu'avant où nous pouvions laisser à l'extérieur notre matériel de jardinage sans aucune crainte d'être volé.

Désormais les cambrioleurs peuvent opérer à tout moment de la journée et plus seulement la nuit. Voici quelques conseils que nous donne la gendarmerie afin d'enrayer au maximum le travail de ces malfaiteurs.

Les personnes âgées plus vulnérables

29/05/2016 05:31



Dans le cadre de la prévention organisée par la gendarmerie nationale, les habitants de la commune avaient été invités vendredi soir à la salle des fêtes, pour participer à une information « contre les cambriolages, les bons réflexes ». Réunion débat avec l'adjudant-chef Fayoux, responsable des brigades de Coulonges-sur-l'Autize et Champdeniers.

Cette occasion a permis, grâce à ce professionnel de terrain, de conseiller et d'apporter quelques changements à « la routine quotidienne » et surtout à nos anciens qui sont en première ligne des cambriolages. Quelques conseils simples ont été prodigués : protéger les accès comme la porte d'entrée (par une fermeture fiable avec système entrée-bailleur, voire cadéno...) Installer des équipements adaptés et agréés. Pour l'adjudant-chef, « à chacun son rôle. Si vous êtes victime d'un cambriolage, ne rien toucher (portes, fenêtres, sol) tant que la gendarmerie n'a pas effectué les relevés ». Il a précisé également que « la gendarmerie est présente partout, il faut vivre ensemble, communiquer (voire même prendre rendez-vous pour des explications) », et de confirmer qu'il se vole et se vend même des canons. Des formulaires d'information sont mis à disposition dans les mairies.



Message de prévention de la gendarmerie

Vous êtes les premiers acteurs de votre sécurité.

Si la sécurité est l'affaire de tous, c'est d'abord la vôtre. En appliquant quelques règles simples et de bon sens, vous pourrez rendre la tâche des malfaiteurs plus difficiles et les dissuader de passer à l'action.

Lorsque vous êtes chez vous :

- Même présent, fermez les portes et fenêtre à clé, y compris celle du garage.
- N'ouvrez pas la porte à des inconnus si vous êtes seul.
- Vérifier la qualité des agents de l'administration (EDF, GDF, policiers, gendarme...) qui souhaiteraient pénétrer chez vous en leur demandant leur carte professionnelle.
- Soyez vigilants à l'égard des personnes qui vous proposent des services à domicile (jardiniers, élagueurs...)
- N'hésitez pas à nous signaler toute présence d'individu ou de véhicule qui vous paraît suspecte, en prenant soin de relever le maximum d'éléments d'identification (numéro d'immatriculation, marque et couleur du véhicule, taille, âge apparent, vêtements du ou des individus...)

En votre absence :

- Fermez à clé portes, fenêtres, volets et portail.
- Ne conservez pas chez vous d'importantes sommes d'argent. Ne dissimulez pas vos bijoux dans des endroits habituels (chambre, salle de bain, armoire).
- Pensez à relever les éléments d'identification de vos appareils de valeur (marque, numéro de série des téléviseurs, magnétoscopes, lecteurs DVD, appareils photos numériques...).
- En cas d'absence momentanée, ne l'affichez pas sur la porte.
- En cas d'absence prolongée, faites relever votre courrier, ouvrir et fermer vos volets par un membre de votre famille ou une personne digne de confiance.
- Pensez à signaler votre absence à la gendarmerie de votre domicile même en dehors des vacances scolaires.
- Soyez solidaires en ayant un œil sur le domicile de votre voisin absent.

Avec votre véhicule :

- Quel que soit le motif ou la durée, lorsque vous quittez votre véhicule, retirez toujours vos clés du contact et fermez à clé (y compris chez vous ou en cas d'accrochage léger avec un autre véhicule).
- Ne laissez rien en évidence sur le siège passager, les sièges et la plage arrière, le tableau de bord, même lorsque vous êtes au volant.

A pied :

- Au distributeur automatique de billets ou lorsque vous payez par carte, ne vous laissez pas distraire et ne vous séparez jamais de votre carte. Évitez de retirer des sommes importantes et n'exhibez pas les billets que vous venez de retirer. Ne conservez pas votre code avec votre carte bancaire. Composez-le à l'abri des regards et ne le donnez JAMAIS à personne.
- Pour les seniors, faites vous accompagner lorsque vous allez retirer de l'argent.
- Mesdames, préférez un sac à main pouvant être porté en bandoulière.
- Soyez vigilant lorsque vous utilisez votre téléphone portable.

Si malgré ces précautions vous êtes victime d'une agression ne résistez pas. Votre intégrité est plus précieuse que vos biens.

- Appelez au secours en criant aussi fort que possible.
- Observer le ou les agresseurs et le ou les véhicules qu'ils utilisent afin de les décrire précisément.

Ayez le réflexe d'appeler le 17.

Nous sommes à votre disposition et votre aide nous est précieuse.

La fête de la musique

Tous les ans, au mois de juin, l'école de musique présente un spectacle musical en plein air, lorsque le temps le permet ! Chaque année, il propose à une commune d'accueillir cet événement et pour cette édition 2015 c'est la commune de Saint-Laurs qui a été retenue.

Quel autre endroit que la place de La Rampière pouvait mieux se prêter à ce genre de manifestation ? C'est donc, sous un soleil radieux, que le mercredi 24 juin, de jeunes musiciens ont pris possession de ce lieu.

Le centre musical fait son show

C'est la place de la Rampière que l'APE a retenue pour ce spectacle de fin d'année du centre musical. Dès le matin, les cantonniers de la commune ont monté l'estrade pour accueillir les musiciens, d'un effectif de soixante-quinze âmes.

Un événement sur cette place arborée et fleurie où les anciens et jeunes viennent jouer aux boules le week-end. Une manifestation qui a attiré un important public de tous âges qui a pu apprécier les différentes musiques et chants du répertoire. Un accueil convivial de l'APE qui tenait une buvette et un stand restauration rapide qui a fait merveille.



Un nombreux public est venu apprécier les musiciens du centre cantonal.



Le public, venu en nombre, a pu apprécier des morceaux de guitares, de pianos, de saxophones, d'accordéon, de flûtes, le tout accompagné par des batteurs et parfois des chanteurs.

Les professeurs de l'école de musique nous ont proposé une interprétation originale de la chanson « Téquila » puisqu'ils ont utilisé des bouteilles en verre pour faire la mélodie.

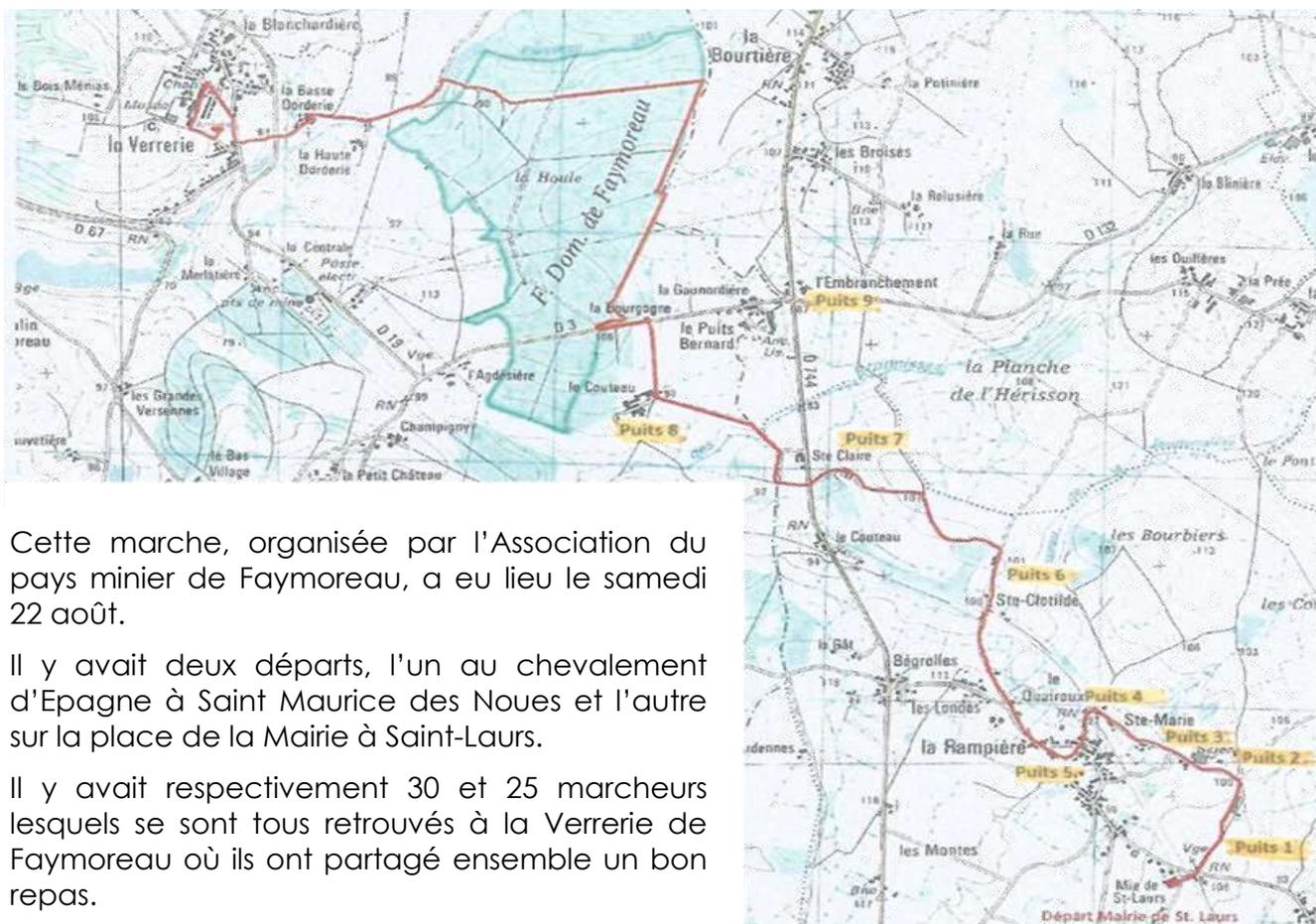


C'est sur la musique de « Love is all » que s'est terminée cette soirée qui a ravi les oreilles des petits et des grands.



Le Centre Musical, dirigé par Marie-Pierre CANTET, est une école de musique ouverte aux enfants à partir de 5 ans et aux adultes. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez la joindre au : ☎ 06.75.41.50.44.

La marche du pays minier



Cette marche, organisée par l'Association du pays minier de Faymoreau, a eu lieu le samedi 22 août.

Il y avait deux départs, l'un au chevalement d'Espagne à Saint Maurice des Noues et l'autre sur la place de la Mairie à Saint-Laurs.

Il y avait respectivement 30 et 25 marcheurs lesquels se sont tous retrouvés à la Verrerie de Faymoreau où ils ont partagé ensemble un bon repas.

Carnets de croquis

Les 29 et 30 Août, les communes de Saint-Maixent-de-Beugné, Saint-Laurs, Ardin, Béceleuf, Faye sur Ardin, Fenioux, Le Beugnon, Puy-Hardy, Saint-Pompain et Scillé, ont eu le plaisir d'accueillir, en cette année 2015, la manifestation Carnets de Croquis. Quatorze peintres sont venus poser leur chevalet sur les plus beaux sites de ces dix communes. Au total environ quarante œuvres ont été réalisées. Le week-end s'est terminé par une exposition des toiles, dessins et croquis au pigeonnier de Béceleuf.

N'hésitez pas à venir les découvrir sur le site internet de la C.C.G.A. dans la partie « Découvrir – Le tourisme – Les manifestations communautaires ».



Réalisé par Alix GUILLEMINOT
lors de carnets de croquis 2015



Réalisé par Pierre TEZIERE
lors de carnets de croquis 2015

Un nouveau collège



De nombreux enfants de notre commune vont depuis cette année dans un collège flambant neuf. Les travaux ont duré pendant deux ans.

Construit en 1969, il y avait, à l'époque, 269 élèves et une dizaine de professeurs. Aujourd'hui cette nouvelle structure, augmentée de 400 m², accueille 409 élèves et une trentaine de professeurs.

Les principaux changements sont un accès plus sécurisé avec une seule entrée pour les élèves ainsi qu'un aménagement de trois voies de circulation et de stationnement pour les bus et les parents évitant ainsi les manœuvres dangereuses comme c'était le cas auparavant. L'établissement est plus spacieux et plus fonctionnel comme on peut le voir sur le plan.



Erwan PLANCHET monte en flèche !

Erwan a 12 ans et est actuellement en classe de 5ème au collège de Coulonges-sur-L'Autize. Il habite à Faus et voue une véritable passion pour le tir à l'arc qu'il pratique depuis 4 ans maintenant.

Il fait partie du club des Archers de l'Autize et s'entraîne trois fois par semaine, le mardi, le mercredi et vendredi soit à Ardin en extérieur, soit à Coulonges-sur-L'Autize en salle.



Il a remporté en septembre, pour la deuxième fois consécutive, le titre de roitelet. C'est un titre très convoité dans le monde du tir à l'arc. Mais que faut-il faire pour l'obtenir ? Vous voyez sur la photo les oiseaux présents sur sa flèche ? Cet oiseau est placé à une distance de 15 mètres et il doit réussir à le toucher avec un simple arc en bois sans viseur. Autant dire une prouesse !

Mais Erwan ne s'est pas seulement illustré dans cette épreuve, il a également été champion de France par équipe dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), championnat qui est organisé par les collèges (photo ci-dessous).

Il a également fini, au classement national, en 5ème position pour les tirs en salle, en 29ème position pour les tirs FITA à 30 mètres, en 17ème position pour le tir fédéral à 20 mètres et à la 13ème place pour le tir campagne où la distance du tir change.

Cette année, il a changé de catégorie. Il n'est désormais plus « benjamin » mais fait partie des « minimes ». Il risque donc de rencontrer des adversaires plus redoutables mais Erwan est confiant et envisage cette année avec beaucoup de sérénité.



C'est avec plein d'envie qu'il attend de faire ses premières compétitions qui lui permettront d'acquérir des points. Il faut également souligner l'engagement de ses parents qui l'emmènent faire ces compétitions qui ont lieu parfois dans le Poitou-Charentes mais aussi dans les Landes, dans le Lot-et-Garonne ou encore dans l'Isère. Nous lui souhaitons une belle année de réussite sportive et surtout d'atteindre les cibles dans le mille !

Le Téléthon

Le 5 décembre se déroulait la 21ème édition du Téléthon pour la commune de Saint-Laurs.



Le programme était le même que les années précédentes à savoir :

- Des cavaliers qui partent le matin de Saint-Laurs pour rejoindre Puy-Hardy, lieu de ralliement pour le repas du midi et qui, à leur retour, proposent de faire un petit tour sur leurs chevaux. C'est à chaque fois un grand succès auprès des enfants.
- Une marche qui, cette année, partait de Saint-Maixent-de-Beugné pour rejoindre Saint-Laurs.
- Un concours de belote pour les amateurs de cartes.
- Un atelier de décoration de Noël pour les enfants.



- Un repas chaud, le soir, avec soupes et pommes de terre au four.



Un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette manifestation.

Le Tourisme

Situé à l'ouest des Deux-Sèvres, Saint-Laurs est le lieu idéal pour passer de bonnes vacances.

Que vous soyez de passage dans la famille ou chez des amis, les Saint-Laurentins ne manqueront pas d'idées de sorties pour vous faire découvrir le village, le canton ou le département.

A commencer par le circuit pédestre du « Chemin des galibots » parcourant notre commune sur un circuit de 12.5 km (dépliants disponibles gratuitement en Mairie).



Des chambres d'hôtes à Saint-Laurs

Catherine MONNIER a acheté, en septembre 2013, cet ancien prieuré du 14^{ème} siècle, au cœur du village de Saint-Laurs, pour en faire des chambres d'hôtes.

Au mois de janvier de cette année, ses deux chambres d'hôtes, « Au son du jardin poitevin », l'une de 22 m² et l'autre de 39 m², ont reçu le label « Gîtes de France » avec 3 épis. En 2016, elle veut compléter ses prestations en proposant de faire table d'hôtes avec des produits issus de la production de son jardin.



Catherine est soucieuse de l'environnement et c'est donc tout naturellement qu'elle s'est investie dans l'association « Accueillir en gâtine » qui existe depuis trois ans et dont elle est la trésorière. Cette association regroupe des hébergeurs mais aussi des producteurs comme « Les p'tits amoureux » et son but est de montrer toute la richesse de notre territoire de gâtine.

Cette femme passionnée par ce que peut nous offrir la terre si on la traite convenablement, souhaite proposer des formations à la permaculture. C'est un système qui cherche à concevoir des installations humaines harmonieuses, durables, résistantes, économes en travail comme en énergie, en prenant modèle sur des écosystèmes naturels. Elle repose sur 3 principes éthiques : prendre soin de la Terre, prendre soin des Hommes, partager équitablement les ressources.

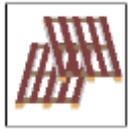
Catherine a été formée et a appris les techniques de ce système à la ferme du Bec Hellouin. Elle souhaite proposer, dès que possible, des stages d'initiation pour ceux qui le désirent mais aussi accueillir des intervenants qui proposeront d'autres techniques comme le tressage d'osier par exemple.

En septembre, elle a accueilli les élèves de la maternelle qui travaillent, entre autres cette année, sur le thème de la biodiversité. Les enfants ont pu découvrir les légumes de son jardin ainsi que toutes les petites bêtes qui y vivent.

C'était un vrai bonheur pour Catherine de les accueillir et de transmettre à cette nouvelle génération son amour pour la nature.

Pour plus de renseignements :
Catherine MONNIER
11 rue de la Caumallière
79160 Saint-Laurs
05.49.75.90.51

Les Entreprises



**SARL D'EXPLOITATION
BLAUD FRERES**

Route du Puits de St Laurent 79160 ST LAURS
☎ : 05 49 75 21 78 - 📠 : 05 49 75 25 61
@ : scierie.blaud@neuf.fr



GARAGE NEAU
AGENT PEUGEOT

83 Rue De La Mairie 79160 - SAINT-LAURS
☎ : 05 49 75 20 19 - 📠 : 05 49 75 26 05
@ : garage-neau@wanadoo.fr



99, rue de l'église 79160 ST LAURS
☎ : 05 49 77 51 17 - 📞 : 06 41 75 55 13
Par téléphone de préférence avant 8h ou après 19h



23, Rue de la Mairie 79160 ST LAURS
☎ : 05 49 05 08 53 - 📞 : 06 28 43 64 37
www.attitude-bois79.fr

CREPERIE - RESTAURANT



La Grange aux Grolles

80, route de la Bruyère
79160 ST LAURS
☎ : 05 49 75 81 32
📞 : 06 21 74 57 77
@ : creperielagrang@gmail.com



Chemin de la Bruyère 79160 ST LAURS
📞 : 06 63 99 34 14



Maprao

SAWADI IMPORT

155, rue de l'église
79160 ST LAURS
📞 : 06 88 18 27 66
@ : maprao@outlook.fr

Service à la personne

Christophe Geffard :
Aide à la personne (CESU) : taille, tonte,
nettoyage, vitrerie...
📞 : 06 09 79 61 38

Service à la personne

Jean-Luc Jonquet :
Tous services : entretien et petits travaux
📞 : 06 50 40 66 73

Service à la personne

Christiane Guilloteau :
Assistante Maternelle Agréée
☎ : 05 49 75 68 49

Vous pouvez figurer dans le prochain bulletin municipal en contactant la mairie.

L'Agenda des Manifestations 2016

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1	V	1	L	1	M	1	V	1	D	1	M
2	S	2	M	2	M	2	S	2	L	2	J
3	D	3	M	3	J	3	D	3	M	3	V
4	L	4	J	4	V	4	L	4	M	4	S
5	M	5	V	5	S	5	M	5	J	5	D
6	M	6	S	6	D	6	M	6	V	6	L
7	J	7	D	7	L	7	J	7	S	7	M
8	V	8	L	8	M	8	V	8	D	8	M
9	S	9	M	9	M	9	S	9	L	9	J
10	D	10	M	10	J	10	D	10	M	10	V
11	L	11	J	11	V	11	L	11	M	11	S
12	M	12	V	12	S	12	M	12	J	12	D
13	M	13	S	13	D	13	M	13	V	13	L
14	J	14	D	14	L	14	J	14	S	14	M
15	V	15	L	15	M	15	V	15	D	15	M
16	S	16	M	16	M	16	S	16	L	16	J
17	D	17	M	17	J	17	D	17	M	17	V
18	L	18	J	18	V	18	L	18	M	18	S
19	M	19	V	19	S	19	M	19	J	19	D
20	M	20	S	20	D	20	M	20	V	20	L
21	J	21	D	21	L	21	J	21	S	21	M
22	V	22	L	22	M	22	V	22	D	22	M
23	S	23	M	23	M	23	S	23	L	23	J
24	D	24	M	24	J	24	D	24	M	24	V
25	L	25	J	25	V	25	L	25	M	25	S
26	M	26	V	26	S	26	M	26	J	26	D
27	M	27	S	27	D	27	M	27	V	27	L
28	J	28	D	28	L	28	J	28	S	28	M
29	V	29	L	29	M	29	V	29	D	29	M
30	S	30	M	30	M	30	S	30	L	30	J
31	D	31	J	31	J	31	M	31	M	31	M

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1	V	1	L	1	J	1	S	1	M	1	J
2	S	2	M	2	V	2	D	2	M	2	V
3	D	3	M	3	S	3	L	3	J	3	S
4	L	4	J	4	D	4	M	4	V	4	D
5	M	5	V	5	L	5	M	5	S	5	L
6	M	6	S	6	M	6	J	6	D	6	M
7	J	7	D	7	M	7	V	7	L	7	M
8	V	8	L	8	J	8	S	8	M	8	J
9	S	9	M	9	V	9	D	9	M	9	V
10	D	10	M	10	S	10	L	10	J	10	S
11	L	11	J	11	D	11	M	11	V	11	D
12	M	12	V	12	L	12	M	12	S	12	L
13	M	13	S	13	M	13	J	13	D	13	M
14	J	14	D	14	M	14	V	14	L	14	M
15	V	15	L	15	J	15	S	15	M	15	J
16	S	16	M	16	V	16	D	16	M	16	V
17	D	17	M	17	S	17	L	17	J	17	S
18	L	18	J	18	D	18	M	18	V	18	D
19	M	19	V	19	L	19	M	19	S	19	L
20	M	20	S	20	M	20	J	20	D	20	M
21	J	21	D	21	M	21	V	21	L	21	M
22	V	22	L	22	J	22	S	22	M	22	J
23	S	23	M	23	V	23	D	23	M	23	V
24	D	24	M	24	S	24	L	24	J	24	S
25	L	25	J	25	D	25	M	25	V	25	D
26	M	26	V	26	L	26	M	26	S	26	L
27	M	27	S	27	M	27	J	27	D	27	M
28	J	28	D	28	M	28	V	28	L	28	M
29	V	29	L	29	J	29	S	29	M	29	J
30	S	30	M	30	V	30	D	30	M	30	V
31	D	31	M	31	M	31	L	31	M	31	S

Le club des aînés	Sports et Loisirs	La Vaillante	L'APE	L'indépendante	Buslaurs Thireuil
-------------------	-------------------	--------------	-------	----------------	-------------------

La Revue De Presse 2015

► **Saint-Laurs. La salle des fêtes porte le nom de Serge Gaudin**

Une cérémonie pleine d'émotion a eu lieu samedi 6 juin, à la mémoire de Serge Gaudin, ancien maire de la commune, décédé le 8 septembre dernier.

Gilles Bouju, le maire actuel, a dans son discours rendu hommage à cet homme qui a passé de nombreuses années de sa vie au service de la collectivité. Né le 14 avril 1923, il est scolarisé à l'école de Saint-Laurs puis au lycée Fontanes de Niort. Il travaille ensuite dans la chapellerie familiale, place de la Rampière, dont il assure la succession. En 1959, il est élu au Conseil municipal et en 1963, en devient le maire et ce jusqu'en 2001.

Modernisation de la commune

Au cours de ces mandats, il a œuvré à la modernisation de la commune. La construction de la salle des fêtes, le stade de football, les logements locatifs, la restauration de l'église et de la mairie et bien d'autres aménagements qui prouvent l'attachement à sa commune. Pour cette commémoration, la municipalité avait invité l'ensemble des personnes ayant évolué à ses côtés durant ces 42 années. Ses enfants Geneviève



Les enfants de l'ancien maire viennent de dévoiler la plaque.

et François ont dévoilé la plaque commémorative en mémoire de cet homme si important pour notre commune.

En ce jour de cérémonie, Gilles Bouju a remis à son ancien premier adjoint, Guy Déprez, la médaille d'argent communale, départementale et régionale pour ses 25 ans d'investissement au sein du Conseil municipal.

Le Courrier de l'ouest

Catherine PEROTTEAU

☎ 05.49.75.29.20

✉ perotteauc@orange.fr

Cinq générations au féminin



Les cinq générations réunies.

Un rassemblement de la famille a permis de réunir cinq générations de femmes.

L'aïeule Marie-Thérèse Bertrand est née le 24 mai 1919, sa fille Simone Limoges le 16 novembre 1934, Claude Benoist (fille de Simone) le 9 septembre 1955. La fille de Claude, Delphine, est née, elle, le 1^{er} décembre 1985 et la petite Camille Picault, fille de Delphine, le 16 mars 2015. Le bébé est le quatrième membre de la 5^e génération après Lucien, Tristan et Adrien.

« **La satisfaction de faire plaisir** »

Denis Perotteau fait partie de quatre associations. Un engagement ancien.

J'aime la vie associative, les complications qui s'y créent, les liens indéchirables qui s'y nouent - déclare Denis Perotteau, qui sait de quoi il parle ! 36 ans, un travail, une épouse Virginie et deux enfants, Denis ne conçoit pas sa vie sans le volet associatif. Il est très occupé, Virginie pourrait s'en plaindre. « Il n'y a pas eu tromperie sur la marchandise, plaisante-t-elle. Il était déjà dans plusieurs associations quand je l'ai rencontré ! »

Dans la case du souffleur à l'âge de 6 ans

Et il est vrai que la vie associative, il est tombé dedans tout petit. Il avait 6 ans quand il passait ses soirées dans la case du souffleur alors qu'à la Vaillante, son grand-père et sa maman étaient sur scène ! À 19 ans, après ses études (BTS communication d'entreprise) il rejoint Sports et Loisirs qu'il ne tardera pas à présider. Tirer, voyages, randos, Denis est à l'écoute des autres, leur offrant son association pour concrétiser leurs idées. L'association s'étoffe, tennis de table, fitness... « C'est une satisfaction de pouvoir faire plaisir, de rendre la vie communale plus conviviale ».

Il sera de l'aventure footballistique réunissant les clubs de Saint-Laurs, La Chapelle-Thireuil et Le Busseau et s'investira à fond dans leurs séances de cabaret annuel.

Au club des jeunes de l'Orée de l'Autize, il est trésorier et fut entraîneur des enfants. « Après le boulot, je mangeais un casse-dalle dans ma voiture pour être à l'heure sur le terrain d'entraînement des enfants ! Maintenant,



Denis Perotteau, son épouse Virginie et leurs deux enfants sont la preuve que la vie associative enrichit l'univers familial.

J'ai les miens d'enfants alors, j'ai levé le pied ! » Le téléphone sonne, la commande groupée de frites est arrivée, il va falloir la dispatcher entre diverses assos... Reprenons, Denis est président de Sports et Loisirs, membre et acteur

au BusLaursThireuil, trésorier du FCJOA. De par sa formation il assure la communication des trois assos et... il est acteur à la Vaillante où la pièce de théâtre présentée chaque année l'occupe de novembre à février, deux à trois soirs par semaine !

Un patrimoine entretenu et respecté

25/07/2015



Dernier mobilier à être nettoyé par les bénévoles, l'harmonium

Dans cette petite commune, en dehors de fleurir l'intérieur, quelques bénévoles se réunissent pour faire le «toiletage» de l'église Saint-Laurent. Un travail qui contribue à la beauté d'une église à la longue histoire, parfois tragique comme cet épisode des guerres de religions. Un lieu de recueillement dans un site arboré, près du ruisseau de la Grande-Pierre. Les bénévoles, pas nombreuses mais efficaces, ont une nouvelle fois fait briller meubles, bancs et sol. Quoi de plus beau que de rentrer dans cet édifice où transparaît la quiétude. Les visiteurs, et ils sont nombreux, s'ils garent leurs vélos dans l'église, mettent du papier sous les pneus pour ne pas salir.

La Nouvelle République

Gérard DEFER

☎ 05.49.05.36.72

✉ gerard.defer220@orange.fr

Les écoliers apprentis crêpiers

24/02/2015



C'est de concert que les enfants de CP au CM2 et les enseignantes de l'école Emmanuel-Girard se sont déplacés à La Grange aux grôles à l'invitation de Florence Giraud, qui pour l'occasion a rappelé que février attend le beau temps et on fait des crêpes pour faire venir le soleil (d'où sa forme traditionnelle). Pour l'occasion une séance de fabrication de crêpes était prévue. Certains se sont lancés et ont émerveillé leurs petits camarades crêpiers. Après la dégustation tout le monde a repris le chemin de l'école.

Vendanges au Fief-Rouget

10/10/2015

Samedi matin toute la famille Giraud était réunie pour une tradition familiale, la cueillette du raisin de la vigne. C'est avec James et Francis Giraud que tout le monde s'est adonné à ce rituel. Une vigne qui est dans la famille depuis quatre générations et qui aujourd'hui est entre les mains de Francis depuis 1990. C'est aussi un bon moment pour rigoler, se détendre, passer une bonne journée comme le rappel les deux compères. Pendant que certains jouent du sécateur, les autres transportent les fruits pour les broyer afin de faire tomber le jus



Les cueilleurs de raisins à la pause.

dans la barrique située en dessous. Pour Francis et James la production de la vigne n'atteint pas des sommets, pas de course à la production, c'est surtout cet héritage aux multiples souvenirs de leurs jeunesses. Après une matinée bien remplie tout le monde s'est retrouvé à « La grange aux grôles » pour un repas bien mérité.

Les activités associatives

L'A.C.C.A La Saint-Hubert

A.C.C.A. La Saint Hubert



Nous voilà encore une fois à la fin de notre saison cynégétique.

La chasse de la perdrix est fermée depuis le 11 novembre et celle du lièvre depuis le 8. Il reste désormais la chasse du faisan obscur et les migrateurs. Le nombre de chasseurs a légèrement diminué, 17 contre 21 la saison précédente.

La perdrix

Comme les années passées, quelques couvées étaient présentes sur le territoire, mais finalement, très peu de prélèvement sur ces oiseaux sauvages. Même les perdrix de lâchers ont vite compris que le calme se trouvait sur la réserve.

Le lapin

Il y en a très peu et ceci faute de couvert (parcelles de broussailles...) où l'on pouvait chasser maître « Jeannot ».

Le lièvre

Avant l'ouverture, il était fréquent de voir de nombreux lièvres le soir ou le matin de bonne heure, dans les prés et les chaumes. Sur notre ACCA, la chasse était ouverte seulement 5 dimanches, mais très peu de lièvres au tableau de chasse. Selon la Fédération des Chasseurs, cette baisse serait due à la surpopulation de renards qui, par manque de campagnols, prélèvent des levrauts.



Le pigeon

Depuis quelques années, les couloirs migratoires ont changé. Nous avons donc peu de passages de palombes sur nos territoires.

Le chevreuil

Il est bien présent dans notre campagne, surtout dans les cultures de moutarde où notre animal trouve facilement refuge et où il est très difficile à déloger.

Le sanglier

Comme toujours, il passe mais s'arrête rarement chez nous. Cette année, très peu de dégâts à signaler sur les récoltes.

Le faisan

Après plusieurs réunions avec les autres ACCA qui forment la Vallée de l'Autize, le bureau a décidé d'effectuer un lâcher de 50 oiseaux reproducteurs (faisans communs) avec toujours l'interdiction de chasser le faisan commun rouge.

Le renard

S'il y a un prédateur qui se porte bien, c'est bien notre goupil. Les portées de renards, qui étaient dans les années 70/80 de 3 à 5 renardeaux sont aujourd'hui de 7 à 10. La seule solution pour éradiquer ce fléau qu'est le renard, n'est autre que la gale qui peut en très peu de temps « nettoyer » tout un secteur.



Les nuisibles

Les fouines et les putois sont toujours présents. Les ragondins également, malgré les nombreuses prises effectuées.

Une première en demi-teinte pour l'Acca Saint-Hubert

16/09/2015

Samedi après-midi sur le stade Gérard-Beaurain, l'Acca Saint-Hubert organisait son premier biathlon (pétanque, palet). Malgré la mobilisation quatorze doublettes étaient présentes et ce par un temps estival. Les lots offerts pour cette manifestation étaient conséquents par la qualité (un jambon sec par personne

pour les deux premières doublettes et des lots de consolation pour les autres). A noter la bonne performance des locaux Alain et Gégé qui sont parvenus à arracher la troisième place du podium. Pour sûr les organisateurs étaient déçus, mais c'était une première qui mériterait d'être reconduite



Les trois doublettes du podium Éric et David 1^{er} (Saint- Maixent-de-Beugné), Alexandre et Mathieu 2^{es} et Alain et Gégé 3^{es} (Saint-Laurs) avec leurs récompenses.

Composition du bureau

Président : Christian PEROTTEAU

Vice-président : Etienne BISSON

Trésorier : Guy DEPREZ

Secrétaire : Olivier HERAULT

Membres : David COMTE, Guénaël DEBORDES, Bernard GIRAUD, Jean-Luc LAINE.



A l'aube de cette nouvelle année, les membres de l'A.C.C.A vous offrent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Le Président, Christian PEROTTEAU

Le Club des Aînés

En 2016, cela fera 40 ans que le Club des Aînés a été fondé par Monsieur LARGEAU. 40 ans qui ont vu défilé beaucoup d'habitants de la commune et des environs.

Il fut un temps où nous n'étions pas loin de la centaine d'adhérents à fréquenter régulièrement le club pour se détendre, rencontrer des amis, des voisins et passer un moment agréable.

Au cours de ces quatre décennies, beaucoup de personnes ont disparu, changement de situation ou de domicile, décès, maison de retraite mais peu de jeunes sont venus les remplacer. Ce qui fait qu'aujourd'hui nous restons une vingtaine à tenir bon !



Comme activités ? Bien sûr l'inévitable jeu de cartes mais aussi un goûter offert par le club pour marquer les rois, Pâques, Noël, ainsi qu'un pique-nique et pour conclure le repas annuel qui, cette année, était chez Chantal à l'Absie.

La composition du bureau reste inchangée.

Présidente : Lucienne LAINE
Vice-présidente : Hélène ROY
Secrétaire : Lydie GANDNER
Secrétaire adjoint : Gisèle DELATTRE
Trésorière : Josette VALLET
Trésorier adjointe : Janine MORISSET
Les autres membres : Serge GEFFARD,
 Daniel PAILLAT, Michel SOUCHET

Nous déplorons le décès brutal de notre ami, Michel RIVET qui a été incinéré le 2 novembre, 83 ans, jour pour jour, après sa naissance en 1932.

Au nom du club de l'Amitié et de ses membres, je vous souhaite mes meilleurs vœux pour 2016.

La Présidente, Lucienne LAINE

Lucienne Laine, 22 ans de présidence

Le 21/01/2015



C'est dans la salle des fêtes que s'est tenue l'assemblée générale du Club des aînés. C'est sans surprise que Lucienne Laine, dit Lulu, a été reconduite à son poste de présidente pour la 22^e fois. Le club aujourd'hui compte 23 membres et le bureau est resté inchangé. Pour l'année 2015 plusieurs animations sont en cours de préparation et seront annoncées prochainement.

L'Association des Parents d'Élèves



ASSOCIATION
DES PARENTS D'ELEVES
DE L'ECOLE PUBLIQUE
DE SAINT LAURS

Créée en 1987, l'Association des Parents d'Elèves a pour but d'améliorer le quotidien de nos enfants à l'école et de financer une partie des sorties scolaires, du matériel pédagogique ou de tout besoin nécessité par les projets scolaires et éducatifs.

Lors de l'Assemblée Générale du 18 Septembre dernier, Ludivine CHABOT, Nathalie GAUTIER, Sandrine ETIENNE, Noëlle GEFFARD, Virginie PEROTTEAU et Elise TEUIRA ont été élues au sein du bureau.

Le bureau est désormais constitué de onze membres, contre neuf auparavant :



Présidente : Sophie GOIGNARD

Vice-Présidente : Coralie BODIN

Secrétaire : Maëlle ROUVREAU

Secrétaire Adjointe : Noëlle GEFFARD

Trésorier : Denis Fontaine

Trésorière adjointe : Sandrine ETIENNE

Membres : Ludivine CHABOT, Nathalie GAUTIER, Valérie PAILLAT, Virginie PEROTTEAU et Elise TEUIRA

Les manifestations

La fête de Noël

Elle a eu lieu le 13 décembre 2014.

Après les danses et les chants des enfants sur le thème des 6 continents, sujet étudié par les enfants tout au long de l'année avec leur maîtresse, les parents ont, à leur tour, investi la scène.

Musiques, improvisations, rires ont participé à cette superbe fête.

Comme à son habitude, le Père Noël a fait des heureux en fin de soirée !





Le concours de belote

Le 17 janvier a eu lieu notre premier concours de belote. Pour l'occasion 28 doublettes se sont affrontées. A la fin des trois manches, chaque joueur est reparti avec son lot de viande.

Mardi gras

Le 22 Février, une vingtaine de princesses et de super héros ont défilé, accompagnés de leur famille. Les habitants de la Bruyère ont pu assister à ce joyeux cortège. De retour à la salle des fêtes, un goûter a été offert et la soirée s'est terminée sur la piste de danse.



La fête d'été

Sous un beau soleil et après un bon repas préparé par Florence GIRAUD, nous avons assisté au spectacle des enfants sur le thème de l'Afrique.

Djembés, gazelles, lions, danseurs africains... nous ont fait voyager au cœur de la savane.

Une fête en couleurs

07/07/2015



Samedi après midi, les enfants de l'école offraient leurs spectacles de fin d'année aux parents. Maquillage, chants, et jumbé étaient au programme. Parmi les jeux, celui de l'adresse, au stand tenu par Corinne a vu les enfants faire preuve d'habileté, se déjouant des embûches avec dextérité. Dans une grande convivialité, enfants, parents et bénévoles ont participé à la réussite de cette fête des écoles.



L'après-midi s'est poursuivi, dans la cour de l'école, pour les enfants avec les traditionnels jeux : chamboule-tout, pêche à la ligne, maquillage... et pour les plus grands avec des jeux de palets.

Les Olympiades

Pour leur quatrième édition, les Olympiades ont eu lieu le 10 octobre. 37 enfants sont venus profiter des jeux géants en bois et se régaler avec des crêpes. Des coupes et diverses récompenses ont été remises aux enfants car à Saint-Laurs, il n'y a pas de perdants !



Pour nous contacter, vous trouverez à votre disposition une boîte aux lettres, devant le portail de l'école ou vous pouvez nous envoyer un mail à l'adresse suivante : apestlaurs@gmail.com



Des manifestations sont actuellement en préparation : la belote le 16 janvier, le carnaval le 28 février, le buffet dansant le 14 mai, la vente de brioches le 18 mars, la fête d'été le 18 juin.

Un grand merci aux parents qui nous font l'honneur de participer aux manifestations et ainsi qu'à l'ensemble des habitants de Saint-Laurs pour leur présence et leur soutien.



Les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2016.

La Présidente, Sophie GOIGNARD

Buslaurs-Thireuil

L'EQUIPE

DU DIMANCHE



Editorial...

Le football est bien souvent une histoire de passionnés, passionnés du sport bien souvent mais aussi passionnés par les émotions qu'engendre ce tissu associatif qu'est un club de football. L'histoire du football s'écrit à travers ces hommes – et ces femmes – qui ont eu un jour la lumineuse idée de lancer leur club de foot pour réunir les copains et vivre de belles aventures à la fois humaines et sportives.

L'US Le Busseau, l'Espoir La Chapelle-Thireuil et le SL Saint-Laurs sont nés il y a quelques décennies grâce au dévouement et à l'abnégation de quelques passionnés locaux. Alors remercions-les d'avoir lancé notre aventure footballistique et soyons fiers de la pérenniser.

En regroupant nos forces vives il y a sept ans pour créer Buslaurs-Thireuil, nous espérons simplement donner un nouveau souffle à cette association et assurer l'avenir du football dans nos communes. Alors l'aventure continue et nous sommes heureux de réunir, joueurs, dirigeants et supporters pour soutenir nos équipes...du dimanche !!

Le bilan sportif

L'équipe première

Pour notre 10^{ème} saison consécutive en 2^{ème} division – preuve d'une grande stabilité – nous retrouvons la poule sud et son football parfois plus technique mais surtout moins engagé qu'au « nord ». Et ce changement de cap nous a plutôt bien réussi puisqu'à l'issue d'une saison pleine, l'équipe a terminé à une très belle 2^{ème} place derrière la réserve de St-Liguaire qui a tenu son rôle de favori jusqu'au bout.



Une belle satisfaction pour l'entraîneur Cyril BERTHELOT qui effectuait sa troisième et dernière saison à la tête du club. Ce « Grand Match » a su perpétuer l'esprit de Buslaurs-Thireuil tout en amenant son expérience et son exigence nécessaires à la progression des joueurs.

La saison 2015-2016 est donc repartie avec un nouveau coach en la personne de Bruno GUILBAUD. Joueur et entraîneur expérimenté (il a

notamment remporté la coupe Saboureau avec Cherveux), Bruno aspire à continuer de faire grandir le club en axant son travail sur le jeu collectif et la progression des jeunes. Justement, le club a encore accueilli un fort contingent de joueurs formés dans notre école de foot de l'Orée de l'Autize. Notre effectif se rajeunit ce qui est encourageant pour l'avenir.

La réserve A

Ca y est, ils l'ont fait !! A l'issue d'une saison palpitante et pleine de rebondissements l'équipe a validé son billet pour la 4^{ème} division. Une montée à l'échelon supérieur attendue depuis quelques saisons afin de combler l'écart avec l'équipe première et de favoriser la progression de ce groupe relativement jeune.

Mais que ce fut compliqué !! Après avoir perdu quelques points en route, l'équipe a terminé la saison sur une série de 4 victoires consécutives et s'est offert un magnifique final à Saint-Laurs contre Sainte Pezenne. Bien sûr, cette montée a été fêtée comme il se doit en présence de nombreux supporters.

C'est donc aux joutes de la 4^{ème} division que l'équipe va devoir se frotter cette saison. Désormais encadrée par Christophe BOULOGNE, assisté de Loïc PETIT, l'objectif premier va être d'assurer le maintien. Le groupe est à nouveau très jeune et manque du coup parfois d'expérience, ce qui nous pénalise à certains moments du match, mais l'envie de bien faire conjuguée à l'apport des anciens devraient leur permettre de s'en sortir.



La réserve B



Notre 3^{ème} équipe connaît toujours quelques soucis d'effectif. Les absences et blessures des uns et des autres dans les équipes supérieures se répercutent sur notre 5^{ème} division. Du coup, nous avons à nouveau créé une entente avec le club d'Avenir Autize pour assurer la pérennité de cette équipe et permettre à tout le monde de jouer. Pour l'encadrement, Faruk OSMANI est accompagné par Sébastien CHATELLIER. Le début de saison est encourageant avec quelques bons résultats à la clé.

Le foot-loisir

Le rajeunissement des équipes sénior coïncide avec l'arrivée de jeunes « anciens » au sein du groupe loisir. L'effectif, légèrement en baisse depuis quelques saisons, s'est étoffé pour compter plus d'une vingtaine de joueurs. Pas un luxe au moment d'aborder la période hivernale ou pour pallier aux divers petits bobos de leurs vieilles articulations !! Mais comme toujours la passion du foot l'emporte et les rencontres du vendredi soir sont âprement disputées dans un bon état d'esprit : pas de mauvais coups (ou alors c'est involontaire !!), pas de tricherie, juste le plaisir de jouer et de retrouver les copains. Même l'après-match est parfaitement rodé avec l'équipe de restauration qui prépare le repas et assure le service.



Les soirées cabaret

Notre spectacle cabaret est déjà devenu incontournable dans la région. Pour l'édition 2015, place à l'ambiance des plateaux télé avec « Le Cabaret crève l'écran ». Une immersion dans le monde du 7^{ème} art et de la télévision, à travers des sketches, parodies, danses et chansons.

Avec près de 1100 spectateurs sur les 5 séances proposées, notre club, en association avec le foyer des jeunes du Busseau, ne pouvait que se satisfaire du travail accompli. Une belle récompense pour celles et ceux qui se sont investis depuis plus de six mois pour monter ce spectacle : les acteurs qui ont multiplié les répétitions pour peaufiner leurs sketches, chants et chorégraphies et l'ensemble des machinistes qui ont participé à la fabrication des décors, au montage de la scène et des jeux de lumière. Le public en a pris plein les yeux avec notamment l'arrivée du bateau de pirates dans la salle.

Bien évidemment les répétitions ont déjà commencé pour préparer l'édition 2016. Nos séances auront lieu les samedis 2, 9 et 16 avril et les vendredis 8 et 15 avril 2016.



Les autres manifestations

La grande soirée choucroute reste notre traditionnel repas dansant. Elle a eu lieu le 21 novembre dernier. (A l'heure où nous écrivons ces lignes la soirée n'a pas encore eu lieu mais les réservations vont bon train...)

Le club crée toujours son calendrier avec les photos de nos équipes, des jeunes de l'Orée et l'Autize et l'ensemble de nos sponsors. Un grand merci à ces derniers qui participent au financement des calendriers. Nos joueurs se feront un plaisir de vous en vendre à votre domicile alors réservez-leur le meilleur accueil !! Ils sont par ailleurs en vente aux buvettes des stades.

Composition du bureau

Suite à la dernière assemblée générale, le Président Arnaud GERON a décidé de laisser la main. Le bureau s'est prononcé en faveur d'une co-présidence. A l'issue du vote, Alison PUYRAVAUD et Alain DAHAI ont été élus à la tête du club.

Présidente : Alison PUYRAVAUD

Co-président : Alain DAHAI

Trésorier : Kévin CHAIGNEAU

Trésoriers adj. : Serge PIPET, Florian NEAU

Secrétaire : Céline MARC

Secrétaire adj. : Aurore VEILLON

Membres : Lionel ANDREW, Christophe BOULOGNE, Yoanne FORESTIER, Pascal GEFFARD, Clément GERMAIN, Marine GERMAIN, Arnaud GERON, Bernard GIRAUD, Claude MITARD, Denis PEROTTEAU, Jacques ROBIN, Mickaël TALBOT

A l'aube de cette nouvelle année, le bureau de Buslaurs-Thireuil vous présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Le Bureau

L'Indépendante

Avant de détailler les différentes activités de la société pour l'année 2015, je reviendrai sur l'article publié lors du dernier bulletin municipal concernant l'avenir de « l'Indépendante ».

A cette période, des discussions étaient engagées avec la société du Beugnon, son président M. GOICHON et le bureau de Saint-Laurs. Depuis son décès, les rencontres se sont accélérées pour aboutir à un rapprochement des deux sociétés validé lors de l'assemblée générale en début d'année 2015.

Un nouveau bureau a été constitué.

Président : Jacques BRUNET

Vice-présidents : Madeleine GERON et Daniel PAILLAT

Secrétaire : Marinette MASSE

Secrétaire adjointe : Valérie PAILLAT

Trésorier : Claude VERDON

Trésorier adjoint : Guy CHAUSSERAY

Les autres membres : Mimi SOUCHET et Paul MASSE



Cette nouvelle société « St Laurs-Le Beugnon » nous a permis d'organiser un concours de belote et des concours de boules dans les deux communes, initiative saluée par les élus de chaque commune. De plus cela nous a apporté une nouvelle main d'œuvre non négligeable en particulier pour le montage des jeux et une certaine dynamique avec le retour de joueurs et de nouvelles adhésions. Nous sommes, pour cette année 2015, au nombre de 41 joueurs et sympathisants.

Activités de l'année 2015

L'assemblée générale de l'Indépendante, qui a lieu début janvier, a commencé par la présentation du bilan financier par le trésorier et de l'activité de la société par le président. Le vote de l'ensemble des sociétaires a permis de confirmer le rapprochement avec Le Beugnon. La soirée s'est terminée avec la dégustation de la galette des rois et les parties de jeux de cartes habituelles.

Le 25 janvier à Fenioux, s'est tenue une assemblée du secteur bouliste « Autize-Vendée », lors de laquelle le président du secteur a décerné à une de nos fidèles sociétaires « Lulu », la médaille de bronze. Je tenais à féliciter Lucienne pour sa participation active à la bonne marche de la société depuis plusieurs décennies. Elle œuvre toujours à la préparation des sandwiches.



Le premier concours de belote dans la salle de Saint-Laurs, le 14 février, a connu un grand succès avec la participation de 70 doublettes.

Le banquet de la société s'est déroulé dans une ambiance conviviale le 21 février à la « Grange aux grolles ». Florence et James nous ont préparé un excellent repas dans un cadre chaleureux, félicitations pour leur organisation.



Les concours de boules du mois de mai à Saint-Laurs les jeudi 28, samedi 30 et dimanche 31 ont connu comme les autres années un beau succès populaire :

- 54 doublettes le jeudi avec comme vainqueur Jean-Claude GOICHON de Chauray,
- 50 doublettes le samedi avec le 1er prix remis à Madeleine de Saint-Ouene et le 2^{ème} prix à Paul et Guy de Saint-Laurs-Le Beugnon,
- 32 quadrettes le dimanche, malgré le temps incertain en fin de soirée. C'est Jean-Claude de Chauray qui remporte de nouveau le concours devant Mado de Largeasse. La coupe du secteur a été remise à Dédé de Faye et les fleurs aux féminines Monique d'Ardin.



Les concours de boules au Beugnon, les 25 et 26 Juillet, sont toujours très fréquentés avec l'apport des joueurs de la gâtine. Ce sont 82 doublettes qui étaient présentes le samedi avec la victoire de Michel et Chantal d'Ardin et 37 quadrettes le dimanche, malgré le temps pluvieux, avec le 1^{er} prix attribué à Sébastien TRAYES devant Saint-Ouene et Fenioux pour la coupe secteur.

Le pique-nique a eu lieu le jeudi 6 août au Beugnon, 42 personnes étaient présentes dans une chaude ambiance malgré le terrain en partie ombragé.

En conclusion, le rapprochement des deux sociétés est donc très positif tant au point de vue ambiance que financier. Le bureau s'est réuni en octobre pour fixer les objectifs de l'année 2016 et les animations communes aux deux sociétés.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2016.

Le président, Jacques BRUNET

L'Orée de L'Autize



Le FCJ Orée de l'Autize regroupe tous les footballeurs en herbe, de 5 à 17 ans. Cette structure, mise en place en 2004, prône la pratique de ce sport tout en développant des valeurs de solidarité, de don de soi et de fraternité. Il est en effet important d'inculquer à tous ces jeunes des valeurs morales essentielles qui ne sont malheureusement pas toujours respectées dans les catégories séniors.

Notre structure regroupe les clubs d'Ardin, du Beugnon-Béceleuf, de Buslaurs-Thireuil, de l'Avenir Autize, de Fenioux et de St-Maixent-de-Beugné.

Pour la saison 2015/2016, le club compte environ 180 licenciés répartis en différentes catégories d'âges, des U6 aux U18. Notre effectif est en légère augmentation, ce qui est plutôt une bonne nouvelle dans la mesure où, à l'échelle nationale, le nombre de licenciés est en baisse. Notons aussi que le club dispose, pour la 4^{ème} année d'une section féminine en pleine expansion.

Nos jeunes utilisent les structures mises à disposition par les municipalités et nos clubs tuteurs. Nous essayons de faire en sorte que chaque club soit représenté car leur implication est primordiale pour le bon fonctionnement de notre association. Profitons de cet article pour lancer un nouvel appel à d'éventuels bénévoles désireux de nous rejoindre pour encadrer nos jeunes footballeurs.

Profitons aussi de ce bulletin pour remercier les sponsors qui nous soutiennent, ainsi que la Communauté de Communes Gâtine Autize qui nous apporte son aide dans la réalisation de nos projets. A ce titre, nous travaillons actuellement à la mise en place d'un Club House, afin de se réunir et de pouvoir stocker notre matériel.



Le FCJOA organise chaque saison quelques manifestations :

- une tombola, avec de très beaux lots en jeu (téléviseur, jambon...), le tirage au sort ayant lieu le jour de notre Assemblée Générale.
- un concours de pétanque à Coulonges, le vendredi 3 juillet, avec 18 doublettes.
- Notre habituel tournoi U11 – U13, le 5 septembre, sur le terrain d'Ardin. Sous un beau soleil, les footballeurs en herbe s'en sont donnés à cœur joie, encouragés par un public nombreux.

Au nom de l'ensemble des dirigeants du FCJOA, je vous souhaite une très bonne année 2016.

Denis PEROTTEAU

Un siège social pour l'Orée de l'Autize

30/12/2014

C'est à la Grange aux Grôles que s'est tenue cette réunion de mi-saison qui réunissait les dirigeants, éducateurs, ainsi que les présidents de club tuteur (Ardin, Coulonges, Buslaurs-Thireuil, Fenioux, Saint-Maixent-de-Beugné, Le Beugnon-Béceleuf et Saint-Pompain). Objectif, faire le bilan sportif, échanger sur le fonctionnement du club, perspective d'évolution pour l'avenir. Un projet prioritaire: la création d'un club-house route de



Dirigeants, éducateurs et présidents de club lors de la réunion

Cougou qui permettra aux joueurs et dirigeants de se réunir, stocker le matériel et ainsi offrir un véritable siège social au club. Un club qui aujourd'hui dispose d'une trentaine de dirigeants dont vingt éducateurs, un arbitre officiel, 210 joueurs de U6 à U18 dont une section féminine d'une vingtaine de membres.



Sports et Loisirs



Par la diversité de ses activités et de ses manifestations, Sports et Loisirs garde pour objectif de divertir les Saint-Laurentins et de leur offrir de sympathiques moments de convivialité et d'échange.



Merci à tous les bénévoles qui œuvrent avec plaisir et dévouement pour la bonne marche de l'association et le bon déroulement de nos manifestations.

Petite visite guidée de Sports et Loisirs sous forme de revue de presse...

Le concours de tarot

Traditionnel rendez-vous du mois de février, notre concours de tarot ne manque pas d'atouts et a accueilli cette année 64 participants, tous passionnés par ce jeu de cartes qui réclame à la fois concentration et abnégation. L'édition 2015 a été remportée par Jean-Noël REINTEAU, un fidèle du concours. Mais afin de récompenser les efforts de chacun, l'ensemble des participants s'est vu remettre un lot.



Le grand prix cycliste

141 coureurs, au départ de notre 37^{ème} grand prix cycliste, avaient bravé le vent et le froid pour en découdre sur notre difficile parcours. L'épreuve fut finalement remportée par Maxime Chauvet de La Roche-sur-Yon VC, qui fit exploser le groupe d'échappés dans l'emballage final pour une victoire en costaud, s'adjudgeant du même coup le titre de meilleur grimpeur.

La soirée s'est terminée par notre traditionnel repas afin de remercier tous ceux qui s'investissent bénévolement pour cette manifestation.



Chauvet s'impose en solitaire

23/03/2015

Beau succès populaire pour le 37^{ème} Grand Prix cycliste, organisé par l'association Sports et Loisirs de Saint-Laurs, présidé par Denis Pennoeu et le VCP La Châtaigneraie.

Les 141 concourants au départ, ont dû braver des conditions météo difficiles. Affrontant la pluie et le vent, sur les 110 km au menu, composés de six grands tours de 14 km, empruntant les routes du canton coulongeais et de treize tours de 2 km, en formule critérium pour le final.

Une échappée de dix coureurs se forme dès le premier tour et garde le peloton à distance respectable. A 25 km de l'arrivée, neuf hommes sont toujours en tête. La décision va se faire à 10 km de l'arrivée. Une cassure se produit, tout le monde se regarde et le futur vainqueur, Maxime Chauvet (La Roche-sur-Yon Vendée Cyclisme), s'échappe, creuse l'écart et remporte l'épreuve en solitaire, réalisant le doublé, en s'imposant au classement du meilleur grimpeur.

Le groupe de poursuivants, relégué à 30", est réglé au sprint par Adrien Le Mevel, devant le licencié de Bressuire, Gildas Duret. À noter le gros travail tout le long de l'épreuve, de Jean-Philippe



Le Vendéen Maxime Chauvet ébat fort... (Photo: cor NIT, Gérard Deler)

Maheau (Saint-Jean-de-Monts) Pour sa part, le Poitevin Valentin Fenton, s'impose chez les juniors.

Les résultats : 1. Maxime Chauvet (La Roche-sur-Yon Vendée Cyclisme) ; 2. Adrien Le Mevel (La Roche-sur-Yon Vendée Cyclisme) ; 3. Gildas Duret (Bressuire AC)

Le tournoi 3P

Le 13 juin c'est sous le soleil que les inscriptions de ce 4^{ème} tournoi 3P se lançaient. 42 doublettes se sont présentées... avant l'arrivée de la pluie !! Après une petite demi-heure d'attente sous les tivolis, le concours pouvait démarrer pour 4 parties acharnées entrecoupées d'une pause sandwich – buvette. Notre tournoi 3P fut remporté par Potcho et Beubeu suivis de deux doublettes locales, Toto-Momo et Pat-Tof.



Beubeu " et " Potcho " lauréats de la 4 e édition de 3P

16/06/2015



Malgré un début d'après midi pluvieux, 42 doublettes étaient présentes sur le stade Gérard-Beurain contre 34 l'année passée. Pour les organisateurs (Sports et loisirs section ping-pong) confirmation est faite et encore cette année, la présence des jeunes sportifs se fait grandissante. Les organisateurs ont remercié les bénévoles pour leur présence tout au long de cette journée, qui fut très longue pour certains. C'est Beubeu et Potcho qui ont gagnés cette 4^e édition, 2^e Toto et Momo, 3^e Pat et Tof.

Le vide grenier

La 15^{ème} édition de notre vide-grenier a accueilli 70 exposants le 25 juillet. Une légère baisse de fréquentation par rapport aux années précédentes qui laisse à penser que ce type de manifestation a besoin d'un nouveau souffle.

Nous réfléchissons donc à y associer de nouvelles animations. Notre désormais traditionnel stand moules-frites a connu un vif succès avec environ 150 repas servis. Un grand bravo à l'équipe restauration et à tous ceux qui assurent l'accueil et le service des visiteurs tout au long de cette journée.



A chacun sa découverte

01/08/2015



Pour cette 15^e édition du vide-greniers local, c'est environ 80 bradeux qui se sont déplacés. Cette année il y avait la possibilité de débarrer le long de la départementale 129 allant de la rue du Calvaire à la route du Stade avec feux réglementaires. Une modification qui a permis de regrouper les bradeux et services. Avec la complicité du soleil, du moules frites ainsi que l'ambiance cette manifestation a assuré sa renommée. Rendez-vous le dimanche 9 août pour le rallye vélo.

Le rallye saint-Laurentin

Dimanche 9 août : c'est toujours dans le cadre magnifique de notre place de La Rampière que se déroule notre traditionnel rallye. Enfin pour la partie digestive et festive, car le matin, notre escapade sportive nous conduit toujours à la découverte d'une commune voisine. Cette année, direction Ardin, ses chemins creux... et boueux !! Eh oui même en plein été. Les 70 marcheurs et la vingtaine de vététistes présents au départ, certes courageux face à cette météo capricieuse, ont passé une agréable matinée rythmée par les paysages arduinois et les arrêts « questions ».



Sports et Loisirs vecteur de convivialité

14/08/2015

Cette année l'association avait décidé de faire un circuit pédestre de 8 km et cydo de 26 km sur la commune d'Ardin avec un thème de questions sur le cinéma. Les marcheurs se sont retrouvés au Chalot et les cyclos place Verte à Saint-Laurs avec le même temps, la pluie, mais le soleil était dans toutes les têtes. Après une douche tout le monde s'est retrouvé place de la Rampière à Saint-Laurs pour partager

un repas de fête, un rougaille saucisses fait par Florence de la Grange aux Grolles.

Puis vient les concours de pétanque, palet et pour les moins sportifs la belote. Après les résultats tout le monde a pris le verre de l'amitié avant de remettre le couvert. Une soirée sans ruage et beaucoup de convivialité qui s'est terminée tôt le lendemain pour certains.



Départ des marcheurs du Chalot pour 8 km

Après l'effort, le réconfort : notre grande place de La Rampière a accueilli près de 140 convives qui ont apprécié les plateaux-repas de « La Grange aux Grolles ». L'après-midi a été animé par les concours de pétanque et de palets.

Le circuit des Vallées

Aïe, aïe, aïe !!! L'édition 2015 de notre randonnée VTT et pédestre a fait un gros plouf !! La faute à une météo exécrationnelle ce dimanche 13 septembre. A l'arrivée, une bonne trentaine de vététistes et 25 marcheurs ont eu le courage de se déplacer pour découvrir nos circuits. Une cruelle déception pour l'équipe dirigeante qui a passé beaucoup de temps à la préparation des circuits, au fléchage et au nettoyage des chemins.

La pluie s'invite au circuit des Vallées

30/09/2015

Le circuit des Vallées a été perturbé par la pluie (26 mm tombés dans la nuit) et même un déluge à partir de 7 h. La manifestation était plombée au grand regret de tous ceux qui ont participé au travail de recherche de circuit, de fléchage, la mise en place de point de ravitaillement (moulin de Pouzet, chez Jacky entre autre). Vers 8 h un léger

mieux dans le ciel a redonné espoirs aux organisateurs. Les inscriptions se cumulaient pour arriver à 33 vététistes, et 26 marcheurs, loin de l'année précédente. Heureusement que la bonne humeur de tous a ramené le soleil en fin de matinée. Le verre de l'amitié a réchauffé les esprits.



Hugo passant le gué au moulin de Pouzet

En dehors de nos manifestations, l'activité de Sports et Loisirs reste permanente. Depuis plusieurs années nous avons développé plusieurs activités ou sorties.

Le tennis de table

Le Club pongiste continue de faire des exploits sur les tables deux-sévriennes avec deux montées à l'issue de la saison précédente. Le club compte cette saison 3 équipes (1 D2, 1 D3 et 1 D4) et notre centre de formation accueille régulièrement une vingtaine de jeunes le mercredi après-midi, dont pour certains l'avenir est très prometteur. Le tout sous le regard avisé de Claude, Michel, Jeffrey et Romain qui leur prodiguent de précieux conseils.



Le fitness

Pour celles et ceux qui tiennent à garder la forme en pratiquant une activité physique, Sports et Loisirs a mis en place un atelier gym-fitness. Après une période de test en juin dernier, l'activité a été définitivement lancée début octobre. Les cours sont assurés par Samuel COLIN tous les jeudis de 19h15 à 20h15 salle Serge Gaudin.

Retrouvez toute notre actualité sur sports-et-loisirs-de-st-laurs.e-monsite.com

Le bureau

Notre assemblée Générale a eu lieu le 26 juin dernier. Après 36 ans de présence au sein du bureau, Jean-Luc LAINE a décidé de laisser la main (il était le dernier membre fondateur encore présent). Je tiens à le remercier pour son engagement, son dévouement et ses idées qui ont beaucoup apporté à l'association.

Florence GIRAUD, responsable de la commission buffet et Sandrine FAVREAU ont également quitté le bureau pour raisons professionnelles, merci à elles deux pour le travail accompli.

Hommage

Je terminerai cet article en rendant un vibrant hommage à Michel RIVET, disparu au cours de l'année. Michel fut le premier Président de Sports et Loisirs, poste qu'il a occupé plus d'une décennie. Son engagement associatif et ses initiatives furent à l'origine de nos grandes manifestations. Nous continuons aujourd'hui à valoriser l'héritage transmis par ce père fondateur de l'association.

A l'aube de cette nouvelle année, Sports et Loisirs vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2016.

Le Président, Denis PEROTTEAU

La Vaillante

2015 se termine, voici en détail le déroulement des activités de l'année.

Janvier/Février : Le théâtre

Après 3 mois de répétitions, l'heure est venue de présenter le spectacle, une comédie en 3 actes de Georges FEYDEAU « Le Dindon ». Cette pièce, déjà interprétée il y a 15 ans, a de nouveau conquis le public. En effet, la majorité des représentations se sont faites à guichets fermés.

► **Saint-Laurs. « Le Dindon » au menu de La Vaillante dès le 31 janvier**



Redillon (Tony Reaud) et M^{me} Vatelin (Magalie Dutaud) : « Ah, oui ! Lucienne ! Lucienne ! ».

Les acteurs de La Vaillante seront sur les planches à partir du 31 janvier pour huit représentations. C'est la 76^e saison théâtrale de l'association ! Bien sûr, les acteurs ne sont plus les mêmes et le répertoire change. Cette année pourtant, c'est une reprise et, dans « Le Dindon » de Feydeau, Denis Perroteau sera Vatelin, un rôle que son grand-père Marcel Drochon tenait il y a 15 ans ! Denis et sa maman Catherine Perroteau, fille de Marcel, nous expliquent ce choix. « On est parfois obligés de faire des reprises. Nous avons 20 acteurs, tous passionnés. Il y a peu de pièces modernes permettant de donner un rôle à chacun » confie

Denis. « Nous pourrions monter deux pièces », poursuit Catherine, « mais La Vaillante, c'est un groupe, presque une histoire de famille. Nous aimons bien nous retrouver. » Ce sera donc « Le Dindon » : elles se sont promis de prendre un amant, ils sont des noceurs prêts à tout... Les portes claquent... Qui sera le dindon de la farce ? Le rôle de Vatelin sera tenu par Denis Perroteau, celui de Redillon par Tony Reaud, Sylvain Lefèvre jouera Pontagnac et Magalie Dutaud M^{me} Vatelin.

Représentations les 31 janvier, 6, 7, 13 et 14 février, à 20 h 30, et les 1^{er}, 8 et 15 février, à 14 h 30.
Réservations au 0 549 752 021.



Dimanche 21 juin : Le voyage

Direction Saintes, visite guidée du Haras national.

Le Haras National de Saintes est créé en 1846 dans le style second Empire. Il a longtemps été destiné au développement et à la sauvegarde des différentes races françaises d'équidés, et donc, à la reproduction et à l'identification de ceux-ci. Aujourd'hui il fait partie du réseau de l'institut français du cheval et de l'équitation qui se déploie sur toute la France.



Déjeuner au Moulin de la Baine.

Construit sur l'ordre de Colbert à Chaniers, au cœur de la Saintonge Romane, le Moulin de la Baine, bénéficie d'un cadre authentique et préservé, d'une végétation luxuriante dès les beaux jours. Nous embarquons ensuite à bord du bateau Bernard Palissy II pour une croisière fluviale de Chaniers à Saintes.



Château de la Roche Courbon

Nous continuons notre journée par la visite guidée du Château de la Roche Courbon. Bâti au XV siècle sur un éperon rocheux, le château fût transformé en demeure d'agrément au XVII siècle par le marquis Jean-Louis de Courbon. Le château est habité et entièrement meublé.

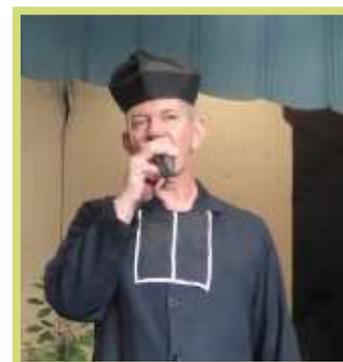
Samedi 28 février

Soirée détente autour d'un repas réunissant les membres de La Vaillante. Projection de séquences de théâtre et de photos prises sur le vif dans les vestiaires ou dans les coulisses.

Samedi 29 août : Fête d'été

L'après-midi le concours de pétanque a réuni 14 doublettes sous un soleil radieux. A 21h, les convives prennent place dans la salle pour un repas et une soirée dans la bonne humeur.

L'animation, faite par les membres de la troupe, a permis de passer un agréable moment où danses, chants, magie et sketches se sont succédés et où les ados et les enfants ont participé avec brio. Bravo à tous !



Novembre 2015

Le moment est venu de débiter notre saison théâtrale. Au programme une comédie policière en 3 actes « Caviar ou lentilles » de Giulio SCARNICCI et Renzo TARABUSI. Les réservations sont confiées à Dominique SIMONNEAU. Les jours et horaires seront communiqués par presse et affichage.

Travaux

Cette année, la salle de la Vaillante a subi quelques modifications. La salle de la buvette a été isolée, le plafond refait et les murs repeints tandis que la salle de spectacle a maintenant un sol digne de ce nom : un revêtement gris pour remplacer le sol en béton. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont réalisé ces travaux.

Hommages

Nous profitons de ce bulletin pour rendre hommage à Jacques COURTIN qui nous a quittés brutalement le 12 mars dernier. Très jeune il a intégré la troupe, d'abord sur les planches et depuis de nombreuses années comme souffleur. La saison dernière, il avait décidé de laisser sa place dans la « cage » et Monique avait pris le relais. Mais ce n'est pas pour autant qu'il avait pris sa retraite bien au contraire. Il était là pendant les répétitions et ne manquait pas de prodiguer ses conseils aux acteurs. La Vaillante a perdu un de ses plus fervents membres et c'est un grand vide qu'il laisse au sein de notre association.



Suite à l'assemblée générale du 24 avril, Marcel DROCHON a souhaité se retirer du bureau. Nous le remercions de toutes ces années passées au sein de la Vaillante dont 38 ans de présidence.

Nous remercions également Bernard et Gisèle DELATRE qui, après avoir effectué les réservations pendant de nombreuses années, ont décidé de passer la main.

Composition du bureau

Présidente : Catherine PEROTTEAU
Vice-Président : Guy DEPRESZ
Trésorière : Magalie DUTEAU
Trésorière adjointe : Annie GEFFARD
Secrétaire : Françoise BOUJU
Secrétaire adjoint : Yannick CROCHARD
Membres : Sabrina DUMAS, Christophe GEFFARD, Colette GEFFARD, Michel ISCH et Dominique SIMONNEAU.

Agenda 2016

Théâtre :

- Samedi 30 janvier à 20h30
- Dimanche 31 janvier à 14h30
- Vendredi 5 février à 20h30
- Samedi 6 février à 20h30
- Dimanche 7 février à 14h30
- Vendredi 12 février à 20h30
- Samedi 13 février à 20h30
- Dimanche 14 février à 14h30

Assemblée générale : Vendredi 29 avril à 20h30
Voyage : Dimanche 19 ou 26 juin
Fête d'été : Fin août

Les membres de La Vaillante vous offrent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2016.

La Présidente, Catherine PEROTTEAU

Infos pratiques

Les Horaires D'ouverture

Secrétariat de mairie - Bibliothèque

Téléphone : 05 49 75 20 10 – E-mail : mairiestlaurs@wanadoo.fr



	Matin	Après-midi
Lundi, mardi et jeudi	8 h 30 - 12 h 30	15 h 30 - 18 h
Mercredi et vendredi	8 h 30 - 12 h 30	

Déchetteries

Ardin	Été (Avril à Septembre)	Hiver (Octobre à Mars)
Lundi, mardi, mercredi, vendredi	14 h - 19 h	14 h - 17 h 30
Jeudi et Samedi	9 h - 12 h et 14 h - 19 h	9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30

La Chapelle Thireuil	Été (Avril à Septembre)	Hiver (Octobre à Mars)
Mercredi	14 h - 19 h	14 h - 17 h 30
Samedi	9 h - 12 h et 14 h - 19 h	9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30



Terrain multisports

	Horaires
Tous les jours	10 h - 19 h 30



Vos Démarches Administratives

Passeport

Pour le canton, le Centre Socio Administratif à Coulonges-sur-L'Autize – 20 rue de l'épargne est seul habilité à effectuer cette démarche.

Prendre rendez-vous avant de vous rendre au centre. Tel : 05.49.06.81.44

La demande doit être accompagnée des pièces suivantes →

Un mineur peut se voir délivrer à tout âge un passeport individuel valable 5 ans (Un enfant mineur ne peut plus être inscrit sur le passeport de ses parents).

- ✓ la carte nationale d'identité
- ✓ 2 photographies d'identité de format 35 x 45 mm, récentes et identiques (normes ISO/IEC 19794-5 : 2005 - se renseigner auprès du secrétariat de la mairie)
- ✓ un justificatif de domicile
- ✓ une copie intégrale d'acte de naissance
- ✓ un timbre fiscal à
 - Adultes : 86 €
 - Enfants de 0 à 14 ans : 17€
 - de 15 à 18 : 42 €
- ✓ le livret de famille
- ✓ le cas échéant, l'ancien passeport

Carte nationale d'identité

Vous devez vous présenter en personne à la mairie de votre domicile muni de →

Ceci est un acte gratuit, nécessitant un délai de 3 semaines à un mois ; sa durée de validité est de 15 ans.

- ✓ un extrait d'acte de naissance (à demander auprès de la commune du lieu de naissance)
- ✓ 2 photos d'identité récentes et identiques (normes ISO/IEC 19794-5 : 2005 - se renseigner auprès du secrétariat de la mairie)
- ✓ une pièce justificative de domicile

Les autres démarches

Demands	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	Observations
Extrait acte de naissance, de mariage ou de décès	Mairie où a eu lieu l'acte	Indiquer sur la demande les nom, prénom et date de naissance, de mariage ou de décès	gratuité	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse (Possibilité de faire la demande par Internet pour certaines villes)
Carte d'électeur	Mairie du domicile avant le 31	Pièce d'identité et justificatif de domicile	gratuité	Avoir 18 ans, nationalité française ou ressortissant
Duplicata du livret de famille	Mairie du domicile	État civil des conjoints et des enfants	gratuité	

Toutes vos démarches et formulaires sur le site <http://www.service-public.fr/>

Recensement journée citoyen



Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la Mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (e-recensement) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis recensement, JDC et service national.

L'attestation de recensement **délivrée par la Mairie**, (soit à la Mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Après avoir effectué la Journée défense et citoyenneté (JDC), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription. Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Coordonnées du CSN de Poitiers :

☎ 05.49.00.24.69

✉ csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

📍 Centre Du Service National De Poitiers
Quartier Aboville - BP 90647
86023 POITIERS CEDEX

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense : www.defense.gouv.fr/jdc.

Les Tarifs

Photocopie



	Particuliers	Associations (fournissant le papier)
Format A4	0.30 €	0.04 €
Format A3	0.60 €	0.08 €
Format A4 couleur	0.50 €	0.08 €

Location de la salle des fêtes

Désignation	Grande salle	Petite salle	Cuisine
Associations communales			
Réunion, Assemblée Générale	Gratuité	Gratuité	Gratuité
Concours de carte ou jeux	50 €	25 €	Gratuité
Repas	65 €	32 €	Gratuité
Particuliers de la commune (une caution de 300 € sous forme de chèque sera déposée en même temps que le règlement de la salle)			
Vin d'honneur	50 €	25 €	40 €
Repas et mariage	90 €	40 €	40 €
Supplément – 2 jours consécutifs	40 €	25 €	25 €
Vin d'honneur après sépulture	Gratuité		
Particuliers hors commune (une caution de 300 € sous forme de chèque sera déposée en même temps que le règlement de la salle)			
Vin d'honneur	80 €	50 €	50 €
Repas et mariage	145 €	65 €	50 €
Supplément – 2 jours consécutifs	50 €	35 €	25 €
École			
Manifestations à but non lucratif	Gratuité		

(Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2016)

Pour prendre possession des clés de la salle des fêtes et faire les états des lieux, vous devez, **après réservation de la salle au secrétariat et signature d'une convention**, contacter **Madame Bernadette MINOT** qui assure la liaison entre la commune et les particuliers (**06.34.96.05.03**). En cas de bris ou de perte, la vaisselle sera facturée à son prix d'achat.

Cantine scolaire

Fonctionne par tickets repas vendus au secrétariat de mairie, à la journée, à la semaine ou au mois

Repas enfant	1.95 €
Repas adulte	3.90 €

(Tarifs révisés et applicables depuis la rentrée 2015)

Garderie périscolaire

Fonctionne par carte en temps de présence décompté au ¼ d'heure

La carte de 40 cases	14.00 €
----------------------	---------

Cimetière et columbarium

	Cimetière	Columbarium
Concession de 15 ans		160.00€ la case
Concession trentenaire	25.00€ le m ²	280.00€ la case
Concession cinquantenaire	30.00€ le m ²	700.00€ la case

Le Respect d'autrui

Les brûlots

Par arrêté préfectoral, les brûlots, uniquement de végétaux, sont autorisés du 1^{er} octobre jusqu'au 31 mai de l'année suivante. Ils doivent être effectués à plus de 50 m des habitations.

La protection contre le bruit

Certaines activités peuvent être à l'origine de nuisances sonores tels les travaux de bricolage, de jardinage, voir l'usage de deux roues ou quads aux échappements débridés. Un rappel est fait des principaux horaires afin que chacun soit vigilant et soucieux du bon respect de la tranquillité du voisinage.

	Matin	Après-midi
Lundi au Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 19 h
Samedi	9 h - 12 h	15 h - 19 h
Dimanche et jours fériés	10 h - 12 h	

La protection contre la divagation des chiens

A noter que tout propriétaire d'animaux domestiques est responsable d'eux et ces animaux ne doivent pas « déambuler » seuls sur la voie publique, sans laisse. Tout chien errant est remis à une fourrière qui fait des recherches pour trouver son propriétaire. Le coût de cette procédure s'élève à 80 € + 9,15 € par jour de garde. Si le chien n'est pas réclamé dans un délai de 8 jours, il est euthanasié.

La F.D.G.D.O.N

A partir du premier janvier 2016, la Commune va adhérer à une fédération contre les nuisibles, le F.D.G.D.O.N (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles). Cette adhésion permet à tous les habitants de la commune de bénéficier de tarifs préférentiels.

Cette fédération peut vous aider à lutter contre les rongeurs aquatiques, les corvidés, les chenilles processionnaires du pin, les rats et les souris et les frelons asiatiques soit en intervenant, soit en vous fournissant les produits nécessaires pour les détruire. Pour cela, il vous suffit de les contacter au **05.49.77.16.55**.



LE C.R.E.R



Face au changement climatique, il existe des solutions pour que chacun puisse faire des gestes pour notre planète. Trier ses déchets, économiser l'eau, l'énergie... Oui, mais comment ?

Il existe tout un panel d'aides et de subventions pour les particuliers, entreprises et collectivités. Encore faut-il savoir où s'adresser ?

Le C.R.E.R (Centre Régional des Energies Renouvelables) est à votre disposition pour tout renseignement en matière d'économies d'énergie, de rénovation énergétique, d'énergies renouvelables et vous apportera des précisions sur les aides et subventions dont vous pouvez bénéficier (isolation de toitures, acquisition d'un poêle, d'un chauffe-eau solaire...).

C.R.E.R

8 rue Jacques Cartier
79260 LA CRECHE
☎ 05.49.08.24.24
🌐 www.crer.info

L'A.C.S.A.D

L'Association de Coordination du Soin et de l'Aide à Domicile (l'A.C.S.A.D) propose de multiples services aux actifs, aux séniors et aux handicapés :



- Garde d'enfants de plus de 3 ans
- Aide à la personne (toilette, préparation des repas...)
- Soins, hospitalisation à domicile

- Ménage, repassage
- Présence 24h/24h
- Téléassistance
- Aide administrative
- Transport
- Café partage

Vous pouvez faire effectuer une **évaluation gratuite** à votre domicile et peut-être bénéficier d'une réduction d'impôts de 50 % (sous conditions).

Pour tous renseignements, contacter la référente de votre commune, Catherine PEROTTEAU au **05.49.75.29.20**. ou l'A.C.S.A.D au **05.49.06.21.81** ou par mail : acsad.coulonges@orange.fr.

La F.N.A.T.H



Quelle que soit votre situation, accidenté, malade, handicapé, retraité, la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (F.N.A.T.H.) peut vous informer, vous conseiller, vous défendre et vous faire bénéficier des services juridiques départementaux.

Pour plus d'informations, une permanence est assurée les premiers mardis de chaque mois de 10h à 11h30 à la salle socio de Coulonges sur l'Autize ou vous pouvez appeler la F.N.A.T.H. au **05.49.24.12.24**.

Sarcel

Les cuisiniers vous préparent pour chaque jour de l'année, deux menus au choix, alliant vos habitudes alimentaires et l'équilibre nutritionnel. C'est un repas complet avec 1 entrée + 1 viande ou 1 poisson avec garnitures + 1 fromage ou yaourt + 1 dessert.



Vos repas seront livrés tous les 2 jours, en liaison froide sous barquette individuelle à usage unique. Ce système préserve la fraîcheur et l'hygiène des aliments. Le portage est assuré depuis des années par Françoise. A ses conseils sur la conservation et le réchauffement des plats ou sur le choix des menus, elle sera avant tout votre interlocutrice.

Ni inscription ni abonnement, un simple coup de fil suffit au SIVOM : **05.49.06.06.24** ou à SARCEL : **05.49.04.34.69**. Vous pouvez commander des repas régulièrement ou occasionnellement, pendant une convalescence par exemple.

Alors n'hésitez pas à leur téléphoner et à consulter le C.C.A.S de votre commune, ce service pouvant donner lieu à des aides.

L'Espace Enfance Jeunesse

Situé 7 route de Saint Pompain à Coulonges sur l'Autize, l'Espace Enfance Jeunesse propose aux parents différents modes d'accueil en fonction de l'âge de leur enfant.



Le multi accueil

Le multi-accueil Gâtine-Autize offre un service de 12 places, comprenant des places d'accueil régulier et des places d'accueil occasionnel. La structure offrira progressivement 20 places au plus tard le 1^{er} janvier 2016. Les enfants accueillis sont âgés de 10 semaines à 4 ans (entrée à l'école maternelle). Les enfants en situation de handicap peuvent être accueillis jusqu'à 6 ans. Le multi-accueil est ouvert de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la directrice Marie MICHALAK au **05.49.78.03.11**.

Le Relais Petite enfance

Le « Relais » propose des temps d'accueil collectif gratuits pour tous les enfants de 2 mois à 3 ans accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle :

- Le mardi de 9h15 à 11h30 avec des ateliers spécifiques en petits groupes, sur inscription uniquement (musique, cuisine, peinture, modelage...).
 - Le jeudi de 9h30 à 11h30, le « Relais » se déplace dans les salles des fêtes des communes du territoire.
 - Le vendredi de 9h15 à 11h30 avec un accueil spontané avec jeux, jouets adaptés, ateliers...
- Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Séverine PALLIER au **05.49.16.08.45**.

L'accueil de loisirs

L'accueil du mercredi après-midi

Il s'adresse aux enfants scolarisés sur et hors du territoire. Les enfants, inscrits au préalable, seront pris en charge par les animateurs à la sortie des classes pour être transportés gratuitement sur le site d'accueil. Il y a plusieurs formules d'inscription :

- **1^{ère} formule:** De 12 h à 14 h (repas)
- **2^{ème} formule:** De 12 h à 19 h (repas+demi-journée)
- **3^{ème} formule:** De 14 h à 19 h (demi-journée)



Les vacances scolaires

Les enfants peuvent être accueillis en demi-journée ou journée continue (avec ou sans repas). Deux jours ou quatre demi-journées de présence minimum par semaine sont demandés. Le centre de loisirs est ouvert pendant l'ensemble des vacances scolaires à l'exception de la semaine entre Noël et le 1^{er} de l'an. Sur ces lieux, les enfants peuvent être déposés de 7h00 à 9h00 et repris de 17h00 à 19h00. Pour plus de renseignements sur l'accueil de loisirs, vous pouvez contacter les animateurs au **05.49.17.12.08**.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter la directrice Françoise ROULEAU au 05.49.78.03.10 ou de consulter le site internet www.cc-gatine-autize.fr.

La Communauté de Communes Gâtine-Autize



Pôle cantonal :
20, rue de l'Epargne
79160 Coulonges-sur-L'Autize

Horaires d'ouverture :
8h30 - 12h / 14h - 17h
Sauf le vendredi
fermeture à 16h

Site internet :
www.cc-gatine-autize.fr

Un espace public numérique pour tous !



Installé au Centre cantonal, 20 rue de l'Epargne, depuis avril 2011, l'espace multimédia Solid'R net a pour objectif de

réduire la fracture numérique en proposant une salle dotée de 8 ordinateurs, entièrement équipés de logiciels libres, avec accès internet.

Cette salle est ouverte en accès libre, en toute autonomie, pendant les heures d'ouverture de la Communauté de Communes.



L'aide au déplacement

Depuis septembre 2010, chaque mardi matin, la Communauté de Communes met en place un service de transport par minibus qui dessert le marché de Coulonges-sur- l'Autize.

Ce service s'adresse à tous les habitants des 13 communes du territoire qui rencontrent des difficultés pour se déplacer.

Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire auprès de la Communauté de Communes Gâtine-Autize au plus tard le lundi midi en téléphonant au **05.49.06.81.44**.

Une participation forfaitaire de 1,50 € est demandée pour l'aller-retour. Il est également possible d'acheter une carte de transport à 15 € pour 10 allers-retours.



Deux secteurs différents sont desservis alternativement une semaine sur deux :

1^{er} secteur : Puy-Hardy, Fenioux, Béceleuf, Faye-Sur-Ardin, Ardin, Saint-Pompain, Coulonges-Sur-l'Autize. Pour 2016, le 1^{er} secteur commencera à être desservi le mardi 5 janvier 2016.

2^{ème} secteur : Le Beugnion, Scillé, Le Busseau, La Chapelle-Thireuil, Saint-Laurs, Saint-Maixent de Beigné. Pour 2016, le 2^{ème} secteur commencera à être desservi le mardi 12 janvier 2016.

Le Pont de l'église



Ce pont, se situant près de la grande porte de l'église, traverse le petit ruisseau de « La Grande Pierre » et permet de faire le tour de cet édifice.

Vous pourrez vous asseoir sur le banc et vous retrouver entourés par diverses variétés d'arbres.

Ce petit coin de verdure, à l'abri des regards, est un endroit très agréable pour se promener ou faire courir les enfants, qui ne manqueront pas de lancer quelques cailloux dans le ruisseau !